



# LE DEVOIR



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les députés péquistes François Legault et Camil Bouchard ainsi que le député du Bloc québécois Réal Ménard ont chaudement applaudi à la candidature de Pauline Marois qui a provoqué hier un véritable engouement. Après une semaine de turbulences au sein du mouvement souverainiste, l'événement avait des airs de couronnement avant même que la course à la direction ne débute officiellement.

## L'électrochoc Pauline Marois

### La candidate à la chefferie propose des changements profonds au PQ

KATHLEEN LÉVESQUE

Bousculé depuis une semaine, le Parti québécois a reçu hier un autre électrochoc. Pauline Marois a annoncé sa candidature à la direction du parti en proposant de procéder à des changements profonds: mettre en veilleuse la mécanique référendaire, s'adapter aux aspirations des Québécois

et renouer avec le nationalisme identitaire.

Après 18 mois d'absence sur la scène politique, c'est une Pauline Marois souriante, l'œil pétillant, qui a prévenu les militants péquistes que c'est d'un «parti renouveau» qu'elle veut être cheffe. «Un parti qui ne répond pas à une nécessité évidente se condamne à la marginalité et peut même se condamner à la disparition. Il y a un immense travail d'écoute à faire, et je sais que je peux le

faire», a-t-elle déclaré entourée de quelques dizaines de députés du PQ et du Bloc québécois.

Le changement d'approche que propose Mme Marois apparaît comme une condition pour celle qui en est à son troisième essai pour prendre les rênes du PQ. Il est plus que temps, selon elle, que le PQ rompe avec les sempiternels débats sur la date d'un référendum (que ce soit les 1000 jours de Ber-

nard Landry ou la formule récente d'André Boisclair du plus tôt possible dans un prochain mandat). C'est un piège, a fait valoir Mme Marois.

VOIR PAGE A 8: MAROIS

■ Les députés bloquistes serrent les rangs derrière Duceppe, page A 3

## Traiter la maladie d'Alzheimer à la source

### La myéline, nouvelle cible thérapeutique

PAULINE GRAVEL

La destruction de la substance blanche du cerveau, appelée myéline, serait de toute évidence le point de départ de la maladie d'Alzheimer. Cette découverte fondamentale effectuée à l'UCLA devrait mettre les chercheurs sur une nouvelle piste thérapeutique pour contrer les effets dévastateurs de cette pathologie.

La myéline est cette substance grasseuse de coloration blanchâtre qui enveloppe les prolongements des cellules nerveuses et qui, en jouant le rôle d'isolant, permet d'augmenter la vitesse de propagation de l'influx nerveux. Elle assure ainsi le traitement rapide des informations qui est nécessaire pour la bonne marche de nos plus hautes fonctions intellectuelles.

«A plusieurs égards, le cerveau ressemble à l'Internet, dont les propriétés les plus importantes sont sa vitesse, sa largeur de bande [soit la quantité de données qu'il est possible de transmettre] et l'efficacité de la connexion. Or, dans le cerveau, ces diverses fonctions sont assurées par la myéline», explique le Dr George Bartzokis en entrevue téléphonique depuis l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA). «Nous pouvons discuter entre humains en grande partie parce que notre cerveau est mieux myélinisé que celui de toutes les autres espèces. Et la maladie d'Alzheimer est une pathologie qui ne touche que les humains. Étrangement, le rôle de la dégradation de la myéline dans l'émergence et le développement de la maladie d'Alzheimer a été en grande partie ignoré jusqu'à maintenant. Quant à moi, je pense qu'il s'agit de la source principale de la maladie.»

La détérioration de la myéline fait partie du processus de vieillissement du cerveau. On bouge un peu moins vite à 45 ans qu'à 35 ans parce qu'une partie de notre myéline a commencé à se déliter.

VOIR PAGE A 8: ALZHEIMER

### INDEX

Annonces.....	B 6	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 3	Météo.....	B 4
Convergence..	B 7	Monde.....	B 1
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 4
Décès.....	B 6	Religions.....	B 6
Économie.....	A 5	Sudoku.....	B 3
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

## Une vraie victoire de l'OTAN contre les talibans

### Mollah Dadullah, le «Zarkaoui afghan», meurt dans un affrontement

JEAN-PIERRE PERRIN

C'est la première réelle victoire dont peuvent se prévaloir les forces de l'OTAN depuis le retour en force des talibans sur la scène afghane. Commandant en chef opérationnel des «étudiants en religion» dans le sud du pays, Mollah Dadullah Akhund a été tué samedi soir dans la province de Helmand où une

grande offensive des forces alliées et afghanes est actuellement en cours.

Sa cruauté, sa sauvagerie, son fanatisme, son goût aussi pour la publicité macabre lui avaient valu d'être surnommé le «Zarkaoui d'Afghanistan», en référence au chef d'al-Qaïda en Irak, tué l'an dernier par un raid aérien américain. Il faisait partie du Conseil exécutif des talibans qui compte dix membres et était

proche du numéro un du mouvement, le mollah Mohammad Omar, toujours en fuite.

«C'est le plus gros revers pour les talibans depuis qu'ils ont engagé leur mouvement de résistance en 2001», a estimé Rahimullah Yusufzai, un journaliste basé à Peshawar, spécialiste des tribus qui opèrent

VOIR PAGE A 8: TALIBANS

### L'ENTREVUE

## Le globe-trotter des arts

### Le Montréalais Rafael Lozano-Hemmer, un secret bien gardé chez nous, promène ses œuvres dans le monde entier

Le Montréalais Rafael Lozano-Hemmer crée depuis 15 ans dans les plus grandes villes du monde des œuvres d'art électronique et technologique d'une prodigieuse force évocatrice. Il représentera le Mexique, son pays natal, à la prochaine Biennale de Venise. Il ne reste plus, finalement, qu'à le faire découvrir chez lui, ici même.

STÉPHANE BAILLARGEON

Under Scan, Relational Architecture 11 résulte d'une commande publique passée en 2005 pour les centres-villes de Derby, Leicester, Northampton et Nottingham en Angleterre. L'immense installation interactive inonde de lumière une place publique pendant que 14 projecteurs robotisés diffusent au sol les images vidéo de riverains tournées préalablement en studio. En faisant écran à la lumière blanche, les passants révèlent ces projections animées du royaume des ombres. Touchant! Brillant! Fiat lux!

Subtitled Public, créée la même année, utilise plutôt les bustes des passants comme écrans de projection recevant cette fois des verbes conjugués à la troisième personne. Les mots suivent les visiteurs dans leurs déplacements et peuvent être échangés au fil des rencontres. «s'aime» permutant avec «sait», «cares» avec «hates». Le prestigieux musée Tate Modern de Londres vient tout juste d'intégrer l'installation interactive à ses collections. Vectorial Elevation, Relational Architecture 4 (1999) reçoit des internautes des propositions de sculptures lumineuses réalisées par des projecteurs puissants. A Zoca-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Rafael Lozano-Hemmer

lo, au Mexique, puis à l'ouverture du Musée basque d'art contemporain de Vittoria, les éclairages projetaient ces feux à 15 kilomètres à la ronde.

Toutes ces œuvres ont été conçues et réalisées par Rafael Lozano-Hemmer, un Montréalais de 39 ans. Son site professionnel

VOIR PAGE A 8: LOZANO-HEMMER

### LE MONDE

## L'Irak rapproche Washington et Téhéran

■ À lire en page B 1

**LE PRIX DES LIBRAIRES** du Québec 2007

porte-parole  
Edith Cochrane

Lundi, le 14 mai  
au Lion d'Or à 19h  
(1676, rue Ontario Est à Montréal)

Mise en lecture  
des œuvres finalistes  
par François Bernier,  
Emmanuel Bilodeau  
et Edith Cochrane,  
agrémentée par  
la musique de  
Benoit Rocheteau.

Entrée gratuite.  
www.prixdestibraires.qc.ca

Québec LE DEVOIR



# Un maximum à prix minimum

## Civic DX 2007

Prix de location à partir de

<b>198 \$*</b>	<b>0 \$</b>
par mois/48 mois	dépôt de sécurité

Incluant **96 000 km**  
Transport et préparation inclus en location seulement

Taux de financement à  
l'achat d'une Civic à partir de

**>1,9 %<sup>†</sup>**



Berline Civic LX  
illustrée

Taux de financement à  
l'achat d'une Fit à partir de

**>2,9 %<sup>†</sup>**



Fit Sport 2007  
illustrée

## Fit DX 2007

À l'achat à partir de

<b>14 980 \$</b>	Incluant <b>96 000 km</b> Transport et préparation in- clus en location seulement
------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------

Prix de location à partir de

<b>178 \$*</b>	<b>0 \$</b>
par mois/48 mois	dépôt de sécurité



**ÉVÈNEMENT  
CONDUISEZ  
GAGNANT**

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez [hondaquebec.ca](http://hondaquebec.ca) ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

**OUI, ON A FAIT  
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

[hondaquebec.ca](http://hondaquebec.ca)



**HONDA**

\*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2007 mentionnés ci-après. Période de location de 48 mois. Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Berline Civic DX 5 vitesses 2007 (modèle FA15272) : a) 198 \$, b) 3 046 \$, c) 12 550 \$. Fit DX 2007 (modèle GD37272) : a) 178 \$, b) 3 428 \$, c) 11 972 \$. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Financement Civic DX 2007 : 1,9% pour 36 mois, 2,9% pour 48 mois à 60 mois, 3,9% pour 72 mois. Financement Fit DX 2007 : 2,9% pour 36 mois, 3,9% pour 48 mois, 4,9% pour 60 mois. Excluant les modèles Si et Hybrid. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre n'est pas transférable et ne peut être jumelée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Valable seulement chez vos concessionnaires participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier.

## ACTUALITÉS

17 MAI : JOURNÉE INTERNATIONALE  
CONTRE L'HOMOPHOBIEON NE CHOISIT PAS SON ORIENTATION SEXUELLE  
FONDATION ÉMERGENCE : 514-866-6788  
www.homophobie.orgLes députés bloquistes serrent les rangs  
derrière Gilles Duceppe

ALEXANDRE SHIELDS

Revenu à Ottawa après une très brève incursion dans l'arène politique provinciale, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, doit se soumettre aujourd'hui à un vote de confiance de la part de ses députés, afin d'évaluer ses appuis. La chose ne devrait être qu'une formalité, puisque, chez les bloquistes, on serre déjà les rangs derrière le chef pour pallier les contrecoups des rebondissements des derniers jours.

«Je pense qu'il va être accueilli en héros», a lancé hier Pierre Paquette, leader parlementaire du Bloc québécois (BQ). Selon lui, les députés bloquistes qui souhaitent qu'il reste «ont été ravis» et ceux qui le voyaient déjà à la tête du Parti québécois (PQ) «ont été d'accord» avec sa décision. Même son de cloche du côté de la députée Maria Mourani, mais aussi de Réal Ménard et de Louis Plamondon. «Je suis convaincu qu'il y aura un vote unanime et enthousiaste pour lui dire "nous te gardons et nous te faisons encore confiance"», a dit ce dernier.

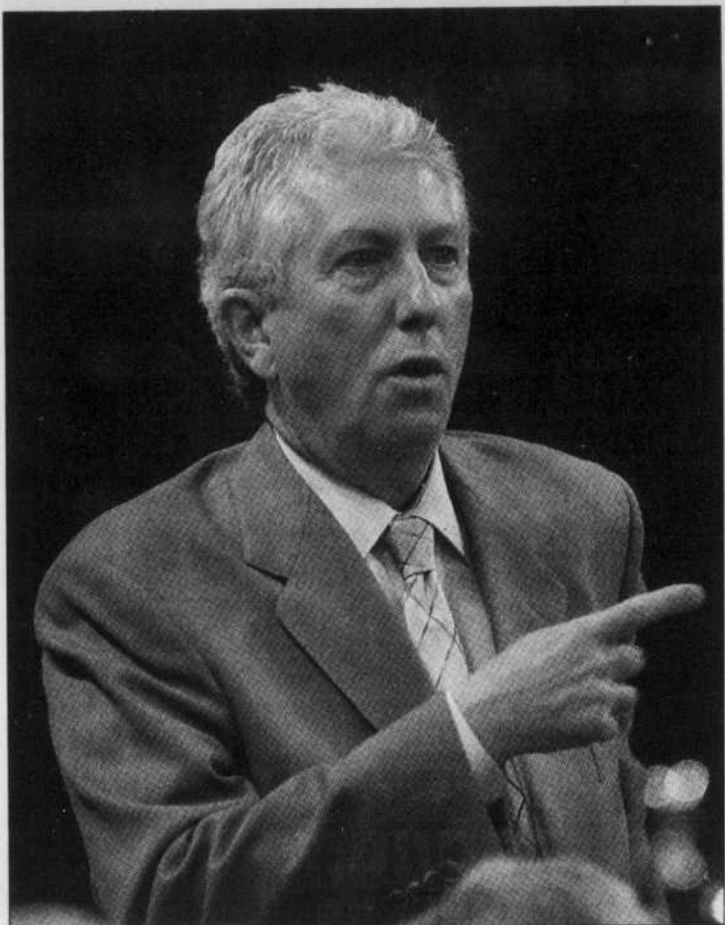
«L'accueil à M. Duceppe sera excellent», a lui aussi affirmé le bloquiste Bernard Bigras. Ce dernier croit toutefois que le vote de confiance n'en est pas moins «fondamental». «Clairement, la solidarité des collègues du Bloc va être l'élément essentiel de la suite des choses pour M. Duceppe dans la population québécoise, a-t-il souligné au Devoir. Si les députés continuent d'appuyer leur chef sans réserve, M. Duceppe sortira d'autant plus fort de cet exercice pour convaincre la population.» Et selon lui, «la solidarité des collègues dépendra de sa capacité de passer à l'autre étape, qui est de convaincre la population.»

S'il est convaincu que les bloquistes appuieront leur chef parti et revenu en 24 heures, M. Bigras redoute néanmoins les conséquences d'un appui mitigé. «S'il y avait de la dissidence, M. Duceppe ne pourrait pas aller loin», croit-il. «Si M. Duceppe devait sortir affaibli de sa rencontre du caucus, c'est non seulement M. Duceppe qui sort affaibli, mais c'est aussi l'ensemble du caucus du Bloc», a ajouté le député fédéral Rosemont-La Petite-Patrie.

Pas de course  
à la succession

Bernard Bigras, qui était présenté pour succéder à son chef, a également dit qu'il n'était pas question, pour lui, d'entreprendre une course à la chefferie «avant que M. Duceppe ait annoncé ses intentions». M. Duceppe devait en théorie le faire au cours d'un point de presse qu'il devait tenir aujourd'hui. Même chose pour Pierre Paquette. «Je suis intéressé à sa succession quand il décidera de partir de lui-même», a-t-il laissé tomber.

Réal Ménard s'est quant à lui dit soulagé de voir le chef bloquiste demeurer à Ottawa. «Il n'y



CHRIS WATTIE REUTERS

Gilles Duceppe a surpris tout le monde samedi en se retirant de la course vingt-quatre heures après avoir annoncé son intention de briguer la direction du Parti québécois.

a personne qui connaît mieux les dossiers, la façon dont ils nous animent, c'est la poursuite de la cohésion au Bloc québécois, c'est la

poursuite d'un front dynamique à Ottawa pour la souveraineté», a-t-il expliqué. Le député d'Hochelaga a aussi jugé que les souverainistes sortaient «gagnant» de ce revirement de situation. «On est dans la situation idéale dans le mouvement souverainiste», a fait valoir M. Ménard, ajoutant que Gilles Duceppe représentait toujours un «leader souverainiste crédible à Ottawa». D'ailleurs, selon lui, «qu'il ait été tenté de faire le saut à Québec, ce n'est pas une tare en soi».

En fait, pour les bloquistes, seuls les autres partis présents aux Communes tenteront de profiter de la volte-face de M. Duceppe. «Ils disaient "si Gilles Duceppe part, le Bloc s'effondre". M. Duceppe revient, ils vont dire "il n'a plus l'autorité morale pour diriger", a prêté hier Pierre Paquette. «D'ici quelques semaines, M. Duceppe sera bien en selle», a-t-il ajouté, convaincu que les événements des derniers jours seront rapidement relégués au rang de «l'anecdote dans l'histoire politique du Québec».

Il n'a pas été possible de parler à Michel Gauthier hier. Vendredi, il s'était dit convaincu que M. Duceppe ne reviendrait pas au Bloc. «Quand tu fais ce choix-là, tu l'assume avec les conséquences qui vont avec. Le Bloc, c'est pas un parking en attendant», avait-il ajouté.

## L'effet Marois

À l'instar de plusieurs de ses collègues, Pierre Paquette consi-

dère que son chef a fait passer les intérêts du mouvement souverainiste avant ses ambitions politiques. «M. Duceppe a évalué les choses et il a bien compris qu'il aurait pu gagner, mais que ça aurait probablement trop divisé le mouvement souverainiste», a-t-il soutenu hier.

Le leader parlementaire du Bloc croit aussi que Gilles Duceppe s'est lancé rapidement dans la course parce qu'il ne croyait pas vraiment à la volonté de Pauline Marois de se présenter. Il voulait peut-être la mettre devant le fait accompli. «Il a fait ses calculs en estimant que Mme Marois n'était pas si intéressée que ça à se présenter. D'ailleurs, c'est le genre d'échos qu'on avait. Manifestement, l'appel du pied des militants et les sondages ont eu raison de ses hésitations», a jugé M. Paquette.

«Quand il est entré dans la course, il pensait vraiment apporter quelque chose au mouvement souverainiste. En voyant Mme Marois entrer dans la course et peut-être aussi les sondages, il s'est dit "c'est peut-être mieux que Mme Marois soit à la tête du PQ", a jugé pour sa part la députée Maria Mourani. Selon elle, Gilles Duceppe, qui est à la tête du Bloc depuis dix ans, a ainsi fait un geste «très courageux». Tous soulignent aussi que Pauline Marois, déjà presque couronnée, sera apte à reconstruire un Parti québécois en grande difficulté.

Le Devoir

## Étude brésilienne

Le méthane produit  
par les grands barrages  
pourrait être récupéréLOUIS-GILLES  
FRANCEUR

Des chercheurs de l'Institut national de recherche spatiale (INPE) du Brésil proposent de récupérer le méthane produit dans les grands réservoirs hydroélectriques pour remplacer d'autres combustibles fossiles comme le charbon ou le pétrole.

L'étude publiée récemment par l'équipe du Brésilien Ivan Lima est la deuxième à offrir un portrait global des émissions des 52 000 réservoirs hydroélectriques relevés en l'an 2000 par la Commission internationale des barrages. L'étude de l'équipe brésilienne a ceci de particulier qu'elle s'intéresse exclusivement aux émissions de méthane des réservoirs, et non, comme les études classiques, aux émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), de N<sub>2</sub>O ou d'oxydes d'azote.

Les Brésiliens ont calculé que les grands barrages rejettent chaque année 104 millions de tonnes métriques de méthane, un gaz à effet de serre 21 fois plus puissant que le gaz carbonique, ce qui équivaut à 2,2 milliards de tonnes de gaz carbonique. Les grands barrages seraient ainsi responsables de 4 % de toutes les émissions de GES d'origine humaine et constitueraient la principale source anthropique d'émissions de méthane. En l'an 2000, la Commission internationale des barrages avait évalué les émissions annuelles de méthane à 70 millions de tonnes et celles de CO<sub>2</sub> à un milliard de tonnes.

## Production de GES

Le méthane se forme au fond de l'eau des réservoirs lors du processus de décomposition de la matière organique qui a pu être noyée au moment de la mise en eau ou qui prolifère sous forme de plantes aquatiques, de poissons et de micro-organismes.

Les chercheurs brésiliens ont confirmé les études de la Commission internationale des barrages qui avaient établi en l'an 2000 que les grands barrages des pays du Sud — beaucoup plus actifs que les nôtres d'un point de vue biologique et, partant, plus productifs en ma-

tière d'émissions de méthane et de gaz carbonique — pouvaient dans certains cas émettre plus de gaz à effet de serre par kilowatt produit qu'une centrale thermique.

Les chercheurs estiment par ailleurs que les concentrations de méthane en suspension dans les eaux des grands barrages sont en grande partie émises au moment du brassage de l'eau à leur sortie des turbines. Il faudrait donc penser à capter ce méthane à cet endroit stratégique, écrivent-ils, ce qui, d'une part, réduirait le bilan d'émissions des pays en cause et, d'autre part, remplacerait d'énormes quantités de combustibles fossiles.

## Une première

Le directeur général de l'International Network Rivers, Patrick McCully, a expliqué hier au Devoir qu'il voyait pour la première fois dans une étude scientifique cette idée de capter les émissions de méthane des grands barrages.

«C'est sûrement plus rentable d'envisager cette technique dans un pays du Sud, où les réservoirs sont plus actifs biologiquement, comme au Brésil, que dans un endroit comme le Québec», a expliqué M. McCully de son bureau en Californie. «Par contre, s'il est vrai que les réservoirs nordiques produisent en principe moins de méthane, leur taille et leur nombre méritent sans doute un examen de la question, d'autant plus que la vente des crédits d'émissions pourrait rentabiliser l'opération», a-t-il expliqué.

Une étude publiée en 2002 dans le World Resource Review par quatre chercheurs québécois évalue les émissions de méthane des 28 042 km<sup>2</sup> de réservoirs québécois à 50 000 tonnes métriques de CO<sub>2</sub> par térawatt-heure produit. De son côté, Hydro-Québec estime ces émissions fugitives à 33 000 tonnes métriques. Si on utilise le barème des chercheurs indépendants, nos grands barrages représenteraient environ 10 % du bilan des émissions québécoises, un bilan qu'elles gonfleraient sensiblement. Mais d'ici 2012, les règles du protocole de Kyoto n'exigent pas de comptabiliser ces émissions.

Le Devoir



Chantal Hébert

La chronique de Chantal Hébert fait relâche cette semaine. Elle reviendra lundi prochain.

Ottawa tentera de garder au pays le  
préssumé pédophile Richard GoldbergUn des dix criminels les plus recherchés  
aux États-Unis a été arrêté samedi à Pointe-Claire

Les autorités canadiennes tenteront de garder au pays un présumé pédophile recherché aux États-Unis, appréhendé au cours du week-end et devant comparaître aujourd'hui lors d'une audience relative à sa détention.

Richard Goldberg, âgé de 61 ans, a été arrêté samedi «sans incident» dans un appartement de Pointe-Claire, en banlieue ouest de Montréal, par une équipe de formation et d'intervention spéciale de la police montréalaise, a affirmé hier Erik Paradis, porte-parole de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

«Notre rôle lors de cette audience sera d'abord et avant tout de démontrer qu'il devrait demeurer en état de détention», a-t-il déclaré.

Le nom de Richard Goldberg figurait sur la liste des dix personnes les plus recherchées par le FBI, Bureau fédéral d'enquêtes des États-Unis, en raison d'agressions sexuelles qui auraient eu lieu à Long Beach, en Californie, en 2001.

La police affirme que l'homme a agressé sexuellement des fillettes de moins de 10 ans et a pris lors de ces délits des photos, par la suite trouvées dans son ordinateur.

L'arrestation a été rendue possible en raison d'un renseignement fourni à Interpol, vendredi

soir, par un informateur montréalais anonyme, a indiqué M. Paradis.

«Parce que M. Goldberg se trouvait au Canada illégalement, nous avons pu, à l'ASFC, procéder à son arrestation sans mandat», a-t-il affirmé.

## Au Canada depuis des années

Richard Goldberg a été trouvé et arrêté dans un immeuble à logements, a par ailleurs indiqué Annie Lemieux, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal. «Je crois que ça s'est fait assez rapidement», a-t-il dit, refusant de donner des détails quant au nombre de policiers impliqués dans l'opération ou aux armes qu'ils portaient.

Richard Goldberg, que le FBI disait armé et dangereux, est détenu en vertu des dispositions de la législation sur l'immigration.

Les autorités croient que l'homme vivait depuis des années dans l'appartement où il a été arrêté.

M. Paradis a indiqué que les autorités américaines s'étaient déjà entretenues avec des représentants de l'ASFC au sujet de l'extradition du présumé pédophile, et qu'elles leur avaient fait parvenir des documents juridiques, y compris un mandat d'arrestation.

Presse canadienne

## Hommage à l'ancien premier ministre

La Médaille du Barreau du Québec  
sera remise à Brian Mulroney

La Médaille du Barreau du Québec sera remise cette année à l'ancien premier ministre canadien Brian Mulroney, qui pratique le droit au sein du cabinet Ogilvy Renault, à Montréal.

Cet hommage lui est rendu en raison de sa contribution exceptionnelle à la reconnaissance de la nation québécoise et aux droits de la personne, ainsi que dans les domaines du droit commercial international et du droit criminel.

Le Barreau souligne notamment que Brian Mulroney a présidé aux discussions constitutionnelles de Meech en 1987 et de Charlottetown en 1992, qui vi-

saient entre autres à permettre au Québec de réintégrer la Constitution canadienne. Ses efforts ont donc contribué à l'évolution de la pensée constitutionnelle au Canada.

Au chapitre des droits de la personne, le Barreau note que le gouvernement Mulroney a annoncé en 1985 une série de sanctions du Canada à l'endroit de l'Afrique du Sud pour protester contre sa politique d'apartheid. Il a également fait campagne auprès d'autres pays pour qu'ils se joignent au Canada dans l'imposition de sanctions.

Sur le plan du commerce inter-

national, le Barreau rappelle que Brian Mulroney fut l'instigateur d'un accord de libre-échange avec les États-Unis, ce qui a amené l'internationalisation de la pratique du droit commercial.

Enfin, en droit criminel, le Barreau indique que le gouvernement Mulroney a procédé à une nouvelle codification de la partie générale du Code criminel et a adopté de nouvelles mesures importantes concernant par exemple, les victimes d'actes criminels, les agressions sexuelles et les armes à feu.

Presse canadienne

## EN BREF

Ville-Marie :  
nouveaux supports  
à vélos

L'arrondissement Ville-Marie installera 1000 nouveaux supports à vélos sur son territoire au cours des prochaines semaines. On fera ainsi passer le nombre de places de stationnements pour bicyclettes à 2000. Ces nouveaux supports à vélos seront installés directement sur la tige des panonceaux qui servent à indiquer les numéros de places des stationnements dans les rues. On retrouve ces panonceaux dans l'arrondissement Ville-Marie. Une variante de ce support sera installée le long de la nouvelle piste cyclable du boulevard de Maisonneuve. Il s'agit d'un anneau en acier d'un diamètre de 22,8 cm et d'une épaisseur de 3,2 cm. Le positionnement du support a été étudié afin de permettre le verrouillage du cadre et de la roue avant du vélo. Chaque support permet d'accueillir et de maintenir debout deux vélos. Ces supports seront installés en permanence, pour les quatre saisons. «Il s'agit d'une première étape», a par ailleurs assuré le maire de l'arrondissement, Benoit Labonté. — Le Devoir

Garderies : un trou  
de 2 milliards

Ottawa — Plus de deux milliards de dollars de fonds fédéraux destinés aux services de garde d'enfants ont disparu dans un trou noir comptable au cours des trois dernières années. Les responsables fédéraux n'ont que peu d'indices quant à la façon dont la plupart des provinces ont utilisé cet argent depuis 2004. Les rapports provinciaux à ce sujet sont en retard de plusieurs mois, voire des années, quand ils sont déposés. Ottawa affirme qu'il revient aux provinces d'expliquer publiquement à leurs électeurs de quelle façon elles ont dépensé l'argent. Un tableau de la situation dressé par l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance montre que Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Alberta, le Yukon et le Nunavut n'ont pas encore remis leurs rapports pour 2004-05. — PC

Jeanne d'Arc ALLAIRE  
Jeanne d'Arc MERCIERCOUDRE  
AUJOURD'HUI  
ET DEMAIN258 pages - 40,50 \$  
ISBN 978-2-7608-3305-0Les techniques sont présentées de façon  
très détaillée et sont accompagnées de  
plusieurs illustrations.LIDEC Inc.  
514-843-5991En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal  
514.845.5545

LA FORCE DU DROIT

## LES ACTUALITÉS

# Quand la thérapie tourne à l'inceste

## L'Association Plaidoyer-Victimes dénonce la situation des victimes d'abus sexuels commis par des thérapeutes

BRIAN MYLES

Dans une lettre empreinte de détresse, une femme violée pendant 15 ans par son médecin de famille a interpellé récemment l'Association Plaidoyer-Victimes sur la réalité — peu connue — des abus sexuels commis par des thérapeutes. Elle a fait cinq tentatives de suicide pour échapper à ce criminel en sarrau qui a détruit une bonne partie de sa vie. Même si le médecin a fait l'objet d'une radiation permanente après avoir reconnu ses torts, elle ne s'en remet pas.

La missive a remué Arlene Gaudreault, la présidente de Plaidoyer-Victimes. L'association a examiné le dossier des abus sexuels commis par des thérapeutes pour la dernière fois en 1996. Depuis? Presque rien. Les plaintes livrées aux thérapeutes prédateurs sont «des victimes oubliées», concède Mme Gaudreault. «On les a délaissés. Et finalement, quand une personne vient vers nous, ça réveille notre conscience», explique-t-elle.

Et le réveil est brutal. Les choses n'ont pas beaucoup changé en dix ans. Les abus sexuels commis par

des thérapeutes sont rarement dénoncés en raison du profond sentiment de honte et de culpabilité qui paralyse les victimes. À peine 4 à 8 % d'entre elles portent plainte, selon la littérature scientifique.

Les torts subis sont immenses. Plusieurs chercheurs, comme la psychologue Marie Valiquette, comparent les effets des abus à ceux de l'inceste. La majorité des victimes ressentent de la méfiance, un sentiment de vide intérieur, l'isolement, une perte d'estime de soi, la dépression, etc. Des symptômes de stress post-traumatique peuvent aussi se manifester.

Environ 1 % des victimes mettent fin à leur vie, et 14 % tentent d'en faire autant, à l'instar de la femme anonyme qui a écrit à Plaidoyer-Victimes. Son cas illustre d'ailleurs le drame de cette forme d'agression sournoise: cette survivante est suivie depuis maintenant dix ans par un psychiatre, un travailleur social et un psychologue. «Je ne serai plus jamais la femme que j'étais, qui espérait être heureuse un jour», écrit-elle dans cette lettre, lue pour la première fois devant le Comité de discipline du

Collège des médecins, lorsque le «Dr X» a été radié à vie.

### Dénonciations difficiles

Plaidoyer-Victimes a l'intention d'analyser plus à fond la situation des victimes d'abus sexuels commis par des thérapeutes. Elle prépare un guide d'information et un dépliant «pour que les victimes puissent se reconnaître, et peut-être dénoncer», espère Arlene Gaudreault. L'association veut aussi solliciter les ministères de la Justice et de la Santé, afin de mettre sur pied un groupe de travail sur la question.

Les travaux préliminaires entamés à ce jour mènent Mme Gaudreault à un premier constat. Les victimes désireuses de dénoncer leur thérapeute sont confrontées à «des démarches très complexes», que ce soit au criminel, ou devant les comités de discipline des 45 ordres professionnels du Québec. Le Code des professions a été modifié en 1994 pour faire de

l'inconduite sexuelle une infraction spécifique. Les lignes de conduite sont désormais plus claires. Quoi qu'il en soit, les victimes «sont laissées à elles-mêmes» dans le traitement des plaintes, déplore Mme Gaudreault.

**La relation consensuelle est impossible à cause du lien entre le thérapeute et son patient**

La psychologue Marie Valiquette, qui a fait son doctorat sur les abus sexuels commis par les thérapeutes, ne peut concevoir que des professionnels radiés à plusieurs reprises pour inconduite sexuelle puissent reprendre leur pratique. «C'est ceux-là qu'il faut arrêter et radier, et pas seulement pour un an», lance-t-elle.

À cet égard, Mme Valiquette ne fait pas de distinction entre les agressions sexuelles ou les relations amoureuses développées entre un thérapeute et son patient. Dans les deux cas, il s'agit de crimes qui devraient faire l'objet d'une infraction spécifique au Code criminel, croit-elle. «La relation consensuelle, c'est impossible à cause du lien entre le thérapeute et

son patient. Une personne se dévoile dans la fragilité et le traumatisme. Et l'autre ne parle pas, elle a tous les atouts. Elle connaît toutes les zones de vulnérabilité et de fragilité de la patiente.»

### Pas de statistiques officielles

Il n'existe pas de statistiques officielles sur l'ampleur des abus sexuels commis par les thérapeutes — c'est le deuxième grief de l'Association Plaidoyer-Victimes. En tenant compte des résultats de huit études nationales américaines, Plaidoyer-Victimes estime à 4,4 % la proportion de psychiatres, psychologues et travailleurs sociaux ayant eu des contacts sexuels avec leurs clients. L'an dernier, la section des agressions sexuelles du Service de police de Montréal (SPVM) a reçu une vingtaine de plaintes concernant des professionnels de la santé.

Selon les données de l'Ordre des psychologues du Québec, sept plaintes pour inconduite sexuelle ont été déposées en 2005-06, sur un total de 194 demandes d'enquête. Quatre plaintes ont été acheminées

au Comité de discipline (des affaires de relations amoureuses entre un thérapeute et son patient dans tous les cas). Ces errements ont valu aux professionnels des radiations variant de 6 à 21 mois, selon les circonstances.

L'écrasante majorité des affaires d'inconduite sexuelle s'apparente à des relations amoureuses malsaines, selon l'expérience pratique de Marie Valiquette. Ces liaisons dangereuses n'en sont pas moins lourdes de conséquences pour les patients. «Dans tous les cas, ce n'est jamais un consentement éclairé, parce que le patient ne sait pas ce qu'il est en train de mettre en danger dans sa propre psyché», dit-elle.

Le problème est circonscrit, mais il n'en demeure pas moins réel... y compris pour les thérapeutes qui devront réparer les pots cassés de leurs collègues. En effet, la moitié des psychiatres et psychologues seront appelés, au cours de leur carrière, à traiter au moins une personne victime d'abus sexuels par un autre professionnel de la santé.

Le Devoir

À Dunford Lake, dans l'Outaouais

## L'opposition grandit contre le projet de « mégadépotoir »

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le projet de construction d'un «mégadépotoir» à Dunford Lake, dans l'Outaouais entre Gatineau et Maniwaki, soulève non seulement des passions, mais aussi des questions sur la valeur de la planification de plusieurs MRC en matière de déchets.

Ce projet, qui sera scruté à la loupe à compter de demain par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), est parrainé par la société LDC gestion et services environnementaux de Gatineau.

Cet important site d'enfouissement — un «lieu d'enfouissement technique» ou LET selon la nouvelle terminologie réglementaire — couvrirait 105 ha de forêts publiques. Avec une capacité d'environ 8 millions de tonnes, il pourrait accueillir environ 250 000 tonnes de déchets par an pendant 30 ans. Le secteur réservé à l'enfouissement couvrirait environ 40 ha et le talus ainsi créé par la montagne de déchets pourrait atteindre 70 mètres de haut, ce qui serait inférieur, insistent les promoteurs, aux montagnes voisines.

Le résidu des déchets, une fois terminés le tri et la récupération à des fins de recyclage, serait enfouie dans un gigantesque sac de plastique, triple épaisseur, qui devrait pouvoir recueillir les lixivats au lieu de les laisser filer dans le sous-sol. Ce jus de déchets, si l'on peut dire, serait traité avant d'être rejeté dans les cours d'eau voisins. Conformément aux normes, le site serait recouvert et reboisé à la fin de sa vie utile.

D'autre part, les biogaz produits par la décomposition des déchets seraient récupérés et brûlés. Une partie de la chaleur ainsi générée serait utilisée pour sécher le bois d'œuvre produit dans la région pour lui conférer une valeur ajoutée à faible prix. Enfin, le site recueillerait les matières organiques, qui seraient compostées sur place, ainsi que les déchets de construction, voire les pneus, qui seraient eux aussi triés et recyclés.

### Opposition

Mais ce projet, situé à quelques centaines de mètres de cours

d'eau de grande qualité; a suscité une opposition qui s'est cristallisée autour de la Coalition contre le mégadépotoir de Dunford. Son président, André Carrière, a expliqué au *Devoir* que «plus on a été informés sur ce projet, plus on s'est retrouvés avec des questions et des problématiques sans réponses».

La coalition s'interroge, par exemple, sur la pertinence de faire franchir pendant les 30 prochaines années pas moins de 85 km aux déchets de Gatineau (170 km aller-retour en gros camion) pour les éliminer alors qu'un incinérateur urbain, vraiment moderne, comme on en utilise en Europe avec l'appui des Verts à plusieurs endroits, serait plus adapté, soutient-il, à la lutte contre les changements climatiques. Cette solution permettrait en outre, dit-il, de produire de l'énergie sous forme de chaleur et d'électricité au lieu d'en dépenser aux dépens de la planète.

De nouvelles technologies désormais éprouvées, comme la gazéification au plasma qui ne produit aucune émission nocive, devrait, à son avis, remplacer tous les projets d'enfouissement au Québec qui sont totalement dépassés sur le plan technique, ajoute-t-il. Cette technologie, en plus de servir à produire de l'énergie, laisse au bout du compte un produit vitrifié que l'on peut réutiliser en construction.

Présentement, la région de l'Outaouais se débarrasse de 93 % de ses déchets à l'extérieur de son territoire, principalement à Lachute. On y dénombre encore plus de 50 archaïques dépôts en tranchée, qui représentent 14 % des 366 dépôts toujours utilisés au Québec. La plupart des MRC de l'Outaouais ont terminé leur Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), exigé par la loi. Mais plusieurs de ces plans précisent que les élus ne veulent aucun site d'enfouissement sur leur territoire sans prévoir pour autant d'autres solutions, précise M. Carrière, qui estime que les déchets devraient être éliminés dans un rayon de 25 km de leur source pour responsabiliser les gestionnaires et la population locale.

Le Devoir



Le pape Benoît XVI donne la communion à des fidèles venus assister à la messe qu'il a célébrée hier sur l'esplanade devant la basilique Notre-Dame d'Aparecida, au Brésil, pour l'ouverture de la V<sup>e</sup> conférence générale des évêques d'Amérique latine et des Caraïbes.

BRÉSIL

## Le pape défend une religion qui ne se mêle pas de politique

Aparecida (Brésil) — Le pape Benoît XVI a plaidé hier matin, à Aparecida (sud-est du Brésil), pour une religion de l'amour qui ne fait pas de politique au cours d'une messe qui n'a pas attiré les foules attendues par l'Église catholique brésilienne.

Selon la police et le porte-parole du Vatican, le père Federico Lombardi, 150 000 fidèles étaient rassemblés sur l'immense esplanade devant la basilique Notre-Dame d'Aparecida pour la messe d'ouverture de la Ve conférence générale des évêques d'Amérique latine et des Caraïbes. L'Église brésilienne espérait au moins un demi-million de personnes.

Dans son homélie, le pape a déclaré que la foi en Dieu «n'est pas une idéologie politique ni un mouvement social, ni un système économique». La religion chrétienne, «c'est la foi en un Dieu amour», et «l'Église doit se sentir disciple et missionnaire de cet amour», a-t-il souligné.

### Une mise en garde

Cette déclaration a sonné comme un avertissement aux partisans de la théologie de la libération condamnée par le Vatican, mais qui restent très actifs dans les Églises d'Amérique latine, ainsi qu'aux animateurs des «communautés ecclésiales de base» qui partagent avec eux un engagement politique au côté des plus pauvres. Il a cependant ajouté que la religion «ne doit pas être un motif d'évasion de la réalité historique» et que l'Église doit partager «les joies et les espérances, les douleurs et les angoisses» des hommes d'aujourd'hui, «spécialement les plus pauvres et ceux qui souffrent».

Benoît XVI a encore souligné que «l'Église ne fait pas de prosélytisme». Il avait critiqué vendredi à São Paulo le «prosélytisme agressif des sectes» auprès des habitants des quartiers pauvres des grandes métropoles du sous-continent. La concurrence des courants pentecôtistes protestants est un motif de préoccupation pour l'Église catholique, qui perd des fidèles à leur profit.

Le pape avait aussi critiqué vendredi «l'hédonisme» des sociétés contemporaines et les «assauts de l'agnosti-

cisme, du relativisme et du laïcisme» qui mettent à mal la «foi fragilisée» des baptisés.

Durant tout son voyage, le premier en Amérique latine depuis le début de son pontificat en avril 2005, Benoît XVI a insisté sur les questions morales en condamnant l'avortement et la corruption, et en faisant l'éloge de la chasteté.

Quasiment tous les pays d'Amérique latine étaient représentés à la messe d'hier où l'on pouvait voir flotter au dessus de la foule des drapeaux du Paraguay, du Chili ou du Pérou, aux côtés d'images de la Vierge.

Les mouvements catholiques étaient également venus avec leurs drapeaux, notamment les Légionnaires du Christ et les néocatéchumènes, deux organisations conservatrices de réévangélisation très actives en Amérique latine.

### Message aux évêques

Dans l'après-midi, Benoît XVI a donné ses orientations aux 266 évêques du sous-continent qui président au destinées de près de la moitié des 1,1 milliard de catholiques dans le monde.

Le pape a exhorté les évêques d'Amérique du Sud à déployer leurs efforts pour contrer l'influence croissante des églises évangéliques protestantes et inverser la tendance au recul du catholicisme, encore largement majoritaire dans la région.

Parlant en espagnol et portugais, Benoît XVI a exhorté les évêques à former des élites, pour «surmonter l'absence notable, dans la sphère politique, le monde des médias et les universités, des voix et initiatives de dirigeants catholiques à la forte personnalité et au dévouement généreux».

Le pape devait quitter Aparecida pour Rome après avoir ouvert la conférence, mais les évêques discuteront pendant deux semaines encore des moyens de ramener le peuple vers eux.

Agence France-Presse et Associated Press

Baie de Miramichi

## Ottawa sommé de régler le conflit des pêcheurs de homard

Fredericton — Le ministère fédéral des Pêches et des Océans subit des pressions croissantes afin de résoudre le conflit opposant les pêcheurs de homard de la baie de Miramichi, au Nouveau-Brunswick.

Un calme troublé régnait au large du nord-est du Nouveau-Brunswick, hier, après que les cordages de plus de 1000 casiers à homards eurent été tranchés, la semaine dernière, dans le cadre de ce qui a été qualifié de guerre de territoire entre pêcheurs.

L'Union des pêcheurs des Maritimes, qui représente les travailleurs impliqués dans le conflit de la baie de Miramichi, a affirmé que le ministère des Pêches et des Océans était inactif et qu'il laissait le conflit se poursuivre sans apporter les solutions nécessaires à l'obtention d'une solution à long terme. Christian Brun, du syndicat des pêcheurs, a expliqué que le problème provenait du fait que trop de pêcheurs tentaient de capturer des homards, en nombre insuffisant dans la baie de Miramichi comme dans tous les autres secteurs où des conflits similaires ont éclaté.

### Un secteur à rationaliser

Il a estimé que le gouvernement fédéral devait rationaliser le secteur de la pêche au homard dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, cela passant selon lui par une réduction du nombre des pêcheurs en mer le plus rapidement possible.

«Si vous attendez une crise pour réduire le nombre des pêcheurs, la pêche [au homard] est déjà en chute», a déclaré M. Brun. «Si vous agissez de façon proactive, vous pouvez alors exercer un impact réel sur la pêche, vous pouvez diminuer les tensions et vous pouvez apporter une solution à long terme», a-t-il ajouté.

Le secteur disputé, appelé zone 23, est un large secteur de pêche s'étendant le long des côtes nord et nord-est de la province. La saison de la pêche au homard s'est ouverte à la fin du mois d'avril et elle doit se poursuivre jusqu'à la fin de juin. Elle constitue la principale source de revenus de nombreux pêcheurs de la région.

La semaine dernière, les cordages de quelque 1500 casiers à homards ont été coupés dans les eaux de la baie de Miramichi.

Presse canadienne

**NOUVEAU!**

**Arbraska Mont-St-Grégoire**

**Maintenant Ouvert!**

Rawdon : 450 834-5500   Rigaud : 450 451-5527

**Sensations Émotions Plein air Aventures**

› Parcours faciles, intermédiaires et experts

› Plusieurs activités dans les arbres

› Tyroliennes, ponts de singe, filets, etc.

› Trois parcs au Québec!

Mont St-Grégoire : 450 358-8999

**LA FORÊT DES AVENTURES**

**ARBASKA**

**www.arbraska.com**

## ÉCONOMIE

## PERSPECTIVES

## Tilma

Ça pourrait être le nom d'une jolie femme venant d'un pays exotique. La nouvelle coqueluche des gens d'affaires nous vient cependant de l'Ouest canadien et doit s'accorder au masculin. Il faut dire que Tilma est un accord de libre-échange et que son charme vient du fait qu'il soit intervenu non pas entre deux pays, mais entre deux provinces.

Dans les médias, l'annonce n'a été remarquée que par le correspondant d'un quotidien torontois. Il faut dire que le premier ministre Jean Charest l'a faite dans l'un des courts passages en anglais de son discours d'ouverture de la nouvelle session parlementaire. Il faut dire aussi qu'il ne lui a réservé que deux phrases glissées entre la promesse de faire passer le règlement du déséquilibre fiscal en baisses d'impôt et de sortir des écoles la malbouffe et le bulletin de la réforme. En étant plus attentifs, nous aurions entendu, mercredi dernier, Jean Charest nous apprendre son intention de «lever les dernières barrières qui entravent toujours les échanges» entre le Québec et



Eric Desrosiers

l'Ontario et de «proposer la signature d'une entente de libre-échange» entre les deux provinces.

On entend souvent dire qu'il serait pratiquement plus difficile de faire des affaires entre provinces canadiennes qu'entre le Canada et bien d'autres pays étrangers. Il n'existe évidemment pas de quota ni de tarif qui s'appliqueraient aux produits qui sont échangés à l'intérieur des frontières d'un pays. On dénonce plutôt les normes et

réglementations, les lois du travail, les politiques d'achats des organisations publiques et autres subventions qui rendent la vie impossible aux entreprises et aux travailleurs qui voudraient passer d'une province à l'autre soit parce qu'elles ont été spécialement conçues pour favoriser les acteurs locaux, mais plus souvent parce qu'elles sont simplement trop lourdes, incompatibles d'une juridiction à l'autre, ou désuètes.

Comment voulez-vous être compétitif à l'échelle de la planète lorsqu'il est si difficile de faire des affaires dans son propre pays? demandent des gens d'affaires. Après tout, entre le tiers (Ontario, Québec) et la moitié (Manitoba, provinces atlantiques) du commerce de biens et services des provinces était interprovincial en 2003.

Sensibles à ces préoccupations, les gouvernements provinciaux ont signé en 1994 un Accord sur le commerce intérieur où ils s'engageaient à réduire le problème. Leur nouveau Conseil de la fédération en a également fait un objectif. Tout cela n'a mené qu'à une vingtaine d'ententes sectorielles bilatérales aux retombées relativement modestes jusqu'à ce que la Colombie-Britannique et l'Alberta frappent un grand coup et signent un Accord sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre (TILMA, en anglais).

Entré en vigueur au début du mois dernier, l'accord vise à créer la «deuxième zone économique en importance» après l'Ontario en permettant aux travailleurs et aux entrepreneurs de passer de façon imperceptible d'une province à l'autre. Les questions liées à la reconnaissance des compétences professionnelles et aux normes applicables aux marchandises et aux investissements doivent être réglées en fonction du principe de «reconnaissance mutuelle» des règles de l'autre. Comme dans tout accord de libre-échange qui se respecte, de nombreux domaines ont été exclus de l'entente tels que: la gestion des ressources naturelles et de l'eau, les politiques sociales, la santé, les droits de scolarité et l'agriculture. Fait rare, même au niveau international, l'entente reconnaît le droit aux individus et aux entreprises s'estimant lésés de se plaindre auprès d'un tribunal spécial et de recevoir, si le gouvernement est reconnu coupable, une indemnisation maximale de cinq millions.

Tilma a tout de suite attiré l'attention de tout le monde au Canada. La Saskatchewan, l'Ontario et même les provinces atlantiques disent étudier sérieusement la possibilité de s'y joindre. Le gouvernement Harper encourage d'ailleurs fortement toutes les provinces à le faire. L'idée de Jean Charest d'un accord de libre-échange québéco-ontarien apparaît, dans ce contexte, presque comme une stratégie de défense afin d'éviter d'être isolé. Il faut dire que jusqu'à présent, les deux provinces n'ont réussi à mener à bien qu'un accord sur la mobilité des travailleurs de la construction qu'il reste encore à tester sérieusement.

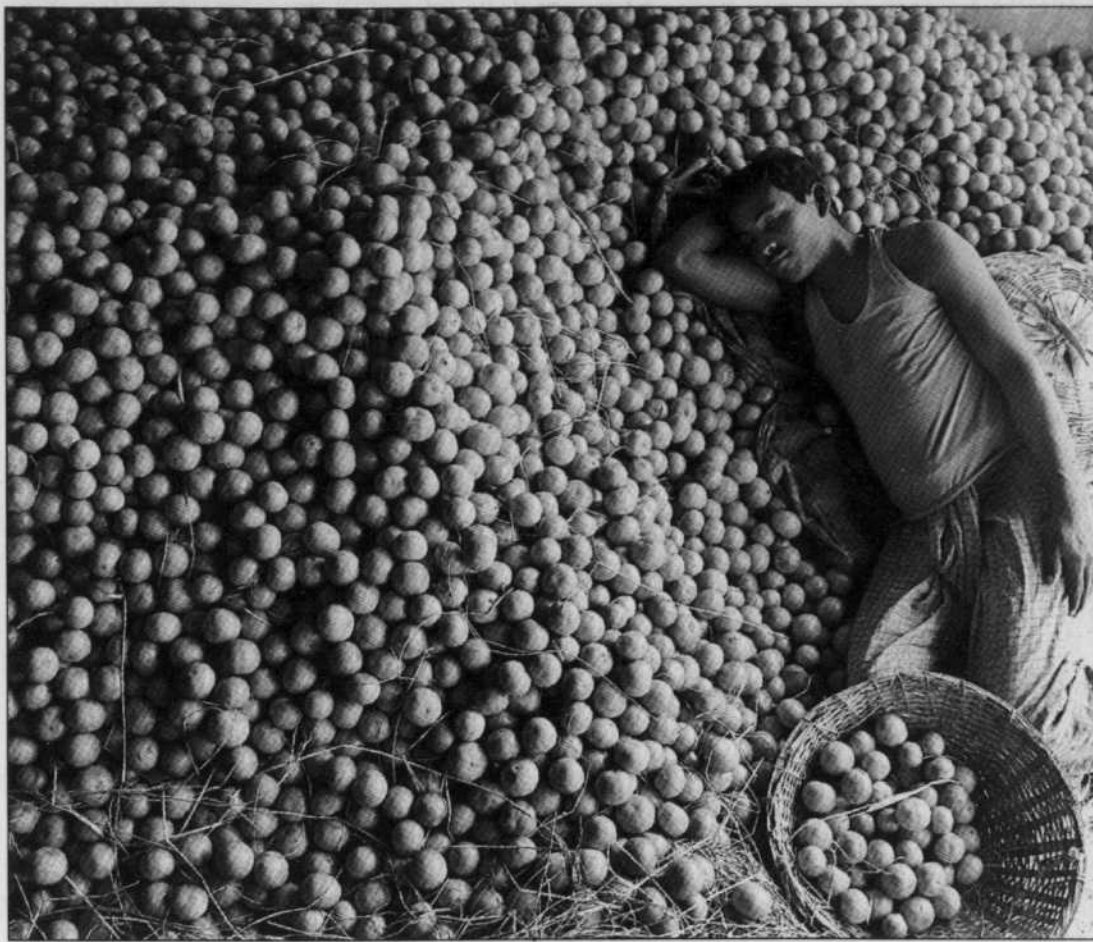
## De quoi parle-t-on?

Mais il faut tout d'abord se demander quel est le but recherché. Selon la Conférence Board qui a beaucoup écrit sur le sujet, les mécanismes de reconnaissance mutuelle des compétences professionnelles ont beaucoup progressé ces dernières années. La plainte la plus souvent entendue de la part des entreprises, selon la Chambre de commerce du Canada, porte non pas sur un manque de coordination entre les provinces, mais sur les chevauchements entre les gouvernements fédéral, provinciaux et locaux ainsi qu'entre leurs propres ministères. Elles se plaignent aussi de la multitude des processus de certifications ainsi que des règles d'appels d'offres favorisant les entreprises locales.

Il est difficile, au-delà de la sempiternelle histoire de cette loi québécoise sur la couleur de la margarine qui fait rire tout le monde et d'autres anecdotes du genre, d'avoir une évaluation fiable de l'importance relative du problème des barrières interprovinciales. L'association des manufacturiers canadiens a déjà dit qu'elles causaient des pertes équivalentes à 1 % du produit intérieur brut. Le Conférence Board, quant à lui, a prêté à la Colombie-Britannique des retombées économiques équivalentes à 3,8 % de son PIB. Beaucoup plus critique, le Centre canadien de politiques alternatives rappelle que la plupart des analyses sérieuses ont fixé ce niveau entre 0,2 % et 0,3 % de PIB et que la Commission Mcdo-nald l'a même évalué à seulement 0,05 %!

Cela ne veut pas dire que Tilma n'aura pas les retombées économiques promises, précise néanmoins le CCPA. Mais cela sera attribuable au fait que l'accord favorise une course entre les provinces au plus bas dénominateur commun en matière de loi du travail, de programmes sociaux ou encore de protection de l'environnement.

Mais que ce soit pour faire un simple ménage dans des règles pas toujours nécessaires, ou inaugurer une nouvelle ère de plus grande coopération entre les gouvernements, il est certain qu'il y aura toujours une limite à l'ambition de faire disparaître ce que l'on appelle les barrières commerciales interprovinciales. Du moins tant et aussi longtemps qu'il y aura des provinces au Canada et que leurs populations éliront des gouvernements pour répondre à leurs besoins particuliers.



Un vendeur s'offre une sieste sur un amoncellement de tangerines au marché de Siliguri, en Inde. L'agriculture indienne, qui représente 24 % du PIB du pays, n'exporte pas. Faute de moyens de transport, le quart de la production agricole pourrait sur place.

RUPAK DE CHOWDHURI REUTERS

## L'Inde fragilisée par son déficit commercial

JULIEN BOUISSOU

New Delhi — La forte croissance de l'économie indienne crée des déséquilibres et, notamment, creuse rapidement le déficit du commerce extérieur. Le pays est d'ailleurs le seul parmi les puissances émergentes du groupe des BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) à être placé dans cette situation. Entre le 1<sup>er</sup> avril 2006 et le 31 mars 2007, année financière indienne, ce déficit a augmenté de 40,5 %, pour atteindre 57 milliards \$US.

Les importations indiennes ont augmenté de 26,5 %, à un rythme encore plus élevé que les exportations, en hausse de 21 %. Le coût de l'achat de pétrole s'est envolé de 30,3 % et le pays importe aujourd'hui les deux tiers de sa consommation. Hors produits pétroliers, les importations de marchandises ont augmenté de près de 25 % pour s'établir à 124 milliards \$US. «La demande intérieure croît à un tel rythme qu'elle excède les capacités de production industrielle du pays», explique Rajiv Kumar, directeur du conseil indien de recherche sur les relations économiques.

Le gouvernement avait prévu de créer 237 zones franches dans les campagnes pour attirer les industries et d'ajuster les capacités de production à la demande, mais il a été contraint de retarder ce chantier, en raison d'une forte opposition dans le pays, notamment parmi les villageois.

«La croissance industrielle est aussi freinée par le manque de main-d'œuvre qualifiée», ajoute Nicolas Gravel, chercheur au Centre des sciences humaines de New Delhi. «Environ 42 % de la population indienne est analphabète contre 1 % en Chine, or il faut un minimum de qualification pour travailler dans une usine», ajoute-t-il. Au Bengale-Occidental, dans l'est du pays, les constructeurs automobiles doivent embaucher sur leurs chaînes de montage une main-d'œuvre immigrée, originaire du pays voisin, le Bangladesh.

Le manque d'infrastructures favorise aussi les importations, tandis que la hausse de la roupie handicape les exportations. «Les usines indiennes n'ont pas la taille cri-

tique de leurs rivales chinoises pour atteindre une production de masse. Elles sont moins compétitives et connaissent aussi moins bien les marchés étrangers», constate Rajiv Kumar. Les exportations de biens représentent 50 % du produit intérieur brut (PIB) chinois. En Inde, elles participent seulement au quart des richesses produites.

«Nous devons commencer à exporter des produits agricoles, en plus des biens manufacturés ou des services informatiques», a affirmé le ministre indien du Commerce et de l'Industrie, Kamal Nath, le 20 avril. L'agriculture indienne, qui représente 24 % du PIB du pays, n'exporte pas. Faute de moyens de transport, le quart de la production agricole pourrait sur place. Le gouvernement espère mettre fin à cette situation par des zones franches destinées aux industries agroalimentaires tournées vers l'exportation.

## Des efforts compliqués

Les efforts entrepris s'annoncent pourtant compliqués dans un contexte de forte appréciation de la roupie. La devise indienne vient de descendre au-dessous du seuil symbolique des 41 roupies contre 1 \$US, au grand dam des exportateurs indiens. Les États-Unis sont leur premier partenaire commercial.

Mais le gouvernement, engagé dans la lutte contre l'inflation qui atteint aujourd'hui 6 %, refuse de baisser les taux directeurs de la Banque centrale indienne, au risque de faire s'apprécier encore un peu plus la roupie. Afin de réduire les tensions sur les prix, le ministre indien de l'Économie et des Finances, Palaniappan Chidambaram, a même baissé les taxes d'importation, le 28 février, sur plusieurs catégories de produits de base comme le ciment ou l'huile de palme.

La bataille contre l'inflation risque donc de se faire au détriment de l'équilibre de la balance commerciale. Le 20 avril dernier, G. K. Pillai, secrétaire d'État au commerce, a reconnu que le déficit du commerce extérieur pourrait s'alourdir de 10 % dans l'année à venir en raison de la progression des importations.

Le Monde

## En Israël, la Bourse à toute épreuve

Israël affronte les crises militaires et politiques... dans l'indifférence des marchés financiers. Dans la plupart des pays, l'instabilité gouvernementale est souvent sanctionnée par les investisseurs. Les problèmes du gouvernement turc l'ont encore illustré. Lundi dernier, l'indice de la Bourse d'Istanbul a décroché en séance de près de 8 %.

Dans le même temps, la situation difficile du premier ministre israélien, Ehoud Olmert, s'est traduite par une hausse déconcertante du Tel Aviv Index 25, de 4 % depuis le début du mois de mai. «L'instabilité gouvernementale est telle en Israël qu'il est plutôt salutaire que les milieux d'affaires s'en détachent», commente Alain Dieckhoff, directeur de la recherche au Centre d'études et de recherches internationales (CERI).

En dix ans, Israël a organisé pas moins de cinq élections, donc quatre législatives, souligne-t-il. En outre, l'histoire du pays depuis 1948 n'a guère connu de répit: guerres israélo-arabes de 1956, 1967 et 1973; tensions permanentes avec le Liban, puis invasion en 1982; soulèvement en 1987, puis en 2000, des territoires palestiniens occupés en 1967, accompagné de 2001 à 2003 par une flambée du terrorisme; assassinat du premier ministre Yitzhak Rabin par un extrémiste juif en 1995. En janvier 2006, un accident cérébral écarte Ariel Sharon du pouvoir et place Ehoud Olmert à la tête du gouvernement avant que n'éclate une nouvelle guerre avec le Liban à

l'été 2006, qui n'aura que peu affecté les marchés. Fin septembre, tous les indices avaient retrouvé leur niveau de début juin.

Dans ce contexte particulier, la Bourse de Tel-Aviv, créée en 1953, offre «un des marchés émergents les moins volatils», atteste le site Judéocité. Comme si le caractère récurrent d'événements dramatiques avait effacé la nervosité coutumière des courtiers et des investisseurs. D'autant que la menace terroriste semble aujourd'hui relativement endiguée. En cas d'attentat, la Bourse de Tel-Aviv s'est tout de même équipée d'un site alternatif à l'écart de la ville, opérationnel en quelques heures, avec réseau sans fil.

En fait, si la progression de la Bourse de Tel-Aviv depuis 2003 (l'indice de référence a triplé sur la période) n'est pas entravée par les événements politiques et militaires, c'est surtout parce que l'économie d'Israël est résolument internationale. Le pays regorge d'entreprises de haute technologie: 160 sociétés de haute technologie israéliennes sont ainsi cotées au Nasdaq à New York. La Bourse de Tel-Aviv profite de la croissance mondiale. L'économie nationale reste ainsi relativement robuste. «La croissance en 2007 sera au moins de 5 % en 2007, il n'y a pas d'inflation, le déficit budgétaire est inférieur à 1 % du PIB», atteste Serhan Cevik, économiste chez Morgan Stanley.

Le Monde

## Tentative de déblocage à l'OMC

VÉRONIQUE DUPONT

Paris — Les grands acteurs de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) vont une nouvelle fois tenter de débloquer les négociations sur la libéralisation du commerce mondial en panne depuis des mois, avec une série de réunions à Paris et Bruxelles cette semaine.

Réunis à Paris pour le sommet annuel de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les ministres de l'Économie ou du Commerce des 30 pays membres se rencontreront pour une «mini-ministérielle» mercredi.

Jeudi et vendredi, c'est à Bruxelles que se retrouveront les quatre principaux négociateurs de l'OMC: le commissaire Peter Mandelson pour l'Union européenne, la représentante au Commerce Susan Schwab pour les États-Unis, le ministre indien du Commerce Kamal Nath et le ministre brésilien des Affaires étrangères Celso Amorim.

Les négociations du cycle de Doha, amorcées en 2001 mais gelées depuis juillet 2006, achoppent toujours sur le volet agricole. Pour les relancer, le négociateur de l'OMC chargé de l'agriculture, Crawford Falconer, a tenté une «provocation» fin avril en mettant une série de chiffres sur la table. Son texte de compromis propose notamment que les États-Unis réduisent à moins de «19 milliards» les subventions versées à leurs agriculteurs et que l'Union européenne baisse de 65 % et 80 % ses droits de douane les plus élevés.

En dépit de réactions plutôt mitigées à ces propositions, Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) parle d'«une atténuation des divergences» entre les parties.

## Chacun des protagonistes

L'initiative de M. Falconer «a le mérite de poser vraiment les problèmes mais tout va dépendre de la volonté de bouger de chacun des protagonistes», estime Lionel Fontagné, économiste au Cepii. «Il faut que les Américains fassent un effort sur le soutien interne et ils ont un gros problème avec le Congrès. Il faut que les Européens acceptent de bouger sur les droits de douane et ils ont un gros problème par rapport au mandat donné à Peter Mandelson», explique-t-il.

Quant aux pays émergents, il faut qu'ils «acceptent de bouger sur l'ouverture de leurs propres marchés» alors que l'Inde notamment rechigne à plus de concessions, ajoute-t-il.

Les négociateurs ont en tête la date couperet de fin juin. Après, il y a «très peu de chances pour que le «fast track» [le mandat de négociation au président américain sur la globalité d'un accord à l'OMC] soit renouvelé», souligne M. Vergnaud. Ce qui veut dire que le Congrès pourra remettre à plat toutes les avancées. «Il faudrait attendre l'arrivée du nouveau président américain et que celui-ci obtienne l'accord du Congrès», soit pas avant 2009, ajoute-t-il.

Les quatre grands de l'OMC ont promis de multiplier les rencontres afin de parvenir à un accord entre eux à la mi-juin. Un nouveau rendez-vous quadripartite est programmé à Londres le 10 juin, avant une autre réunion entre les 14 et 19 juin dans un endroit à préciser.

L'OCDE tient par ailleurs demain et mercredi à Paris sa réunion annuelle au niveau ministériel, qui sera présidée par le vice-premier ministre espagnol et ministre de l'Économie Pedro Solbes, avec pour thème l'innovation comme vecteur d'aide aux pays en développement. La France ne sera pas représentée par un ministre mais par son ambassadeur à l'OCDE, Xavier Darcos. Parallèlement aujourd'hui et demain, l'OCDE organise à Paris son forum annuel, rassemblant gouvernements, chefs d'entreprise et membres de la société civile.

Agence France-Presse

ROLEX

OYSTER PERPETUAL GMT-MASTER II  
ACIER ET OR JAUNE

Bijouterie Gambard  
Vente et service technique  
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

## ÉDITORIAL

## Tragédie sur tragédie

Vingt-deux ans après le drame qui les a soudainement privées de leurs proches, les familles des victimes de l'attentat d'Air India replongent dans l'horreur. Les révélations-chocs de certains acteurs demeurés silencieux pendant deux décennies ont cruellement démontré, ces derniers jours, que le pire aurait bel et bien pu être évité. Ce constat remet en scène la crédibilité déjà minée de la GRC.



Déjà en 2005, Bob Rae avait évoqué des zones floues et des ratés à la source de l'horreur. «Malgré les précautions et les mesures de protection qui devaient être mises en place, presque tout ce qui pouvait mal tourner a effectivement mal tourné», a écrit dans son rapport — très justement intitulé *Leçons à retenir* — le conseiller indépendant chargé par l'ancienne ministre Anne McLellan de recommander une façon de répondre aux nombreuses questions restées en suspens.

Invité la semaine dernière à commenter les derniers rebondissements du jour, l'ex-premier ministre de l'Ontario ne s'étonnait pas outre mesure: «Lorsque j'ai appris qu'il y aurait une enquête publique, je savais que des choses allaient sortir», a-t-il dit, parlant du 23 juin 1985 comme d'un «cauchemar de frustrations».

Il ne croyait pas si bien dire. L'enquête publique a permis d'entendre le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, James K. Bartleman, ancien directeur de la sécurité et des services secrets au ministère canadien des Affaires étrangères. Il a révélé que, dans les jours précédant la destruction du Boeing au large de la côte irlandaise, il avait obtenu des renseignements privilégiés laissant croire à un attentat pour le week-end du 22 et 23 juin. Stupeur: cette information n'a vraisemblablement jamais atteint les autorités concernées.

Puis, nouveau coup de théâtre la semaine dernière, alors que Serge Carignan, un ancien maître-chien de la Sécurité du Québec, a ajouté une pièce de taille au casse-tête d'Air India. La nuit précédant le drame, alors que le vol 182 faisait escale à Montréal, le policier avait été appelé par ses supérieurs pour passer en revue avec son chien renifleur le contenu des bagages transportés par l'avion. Quarante-cinq minutes plus tard, lorsqu'il mit le pied à l'aéroport de Mirabel pour s'acquitter de sa mission, on lui confia que le vol avait déjà décollé. Le plus grand émoi est survenu lorsque l'homme, qui n'avait jamais évoqué cet événement devant quiconque, a confié qu'il aurait sans doute pu déceler les explosifs et donc stopper l'attentat terroriste.

Dans la tête de tous ces premiers témoins de l'horreur, à qui l'on a injustement fauché famille et amis ce jour de juin 1985, une deuxième tragédie se joue. Celle des faux pas, des bourdes et des silences inconvenants. Combien d'autres questions gênantes obtiendront réponse à la faveur de cette enquête?

Devant ce spectacle, certains ont crié au camouflage. D'autres, à juste titre, ont souligné l'incompétence des services de sécurité canadiens. La GRC, déjà écorchée vive, entre autres choses, par le départ fracassant de son commissaire Giuliano Zaccardelli dans l'affaire Arar, aurait-elle échafaudé au fil des ans un système qui lui commanderait de protéger les siens avant la population dont elle est garante? Bientôt, espérons-le, à cette question cruciale, on ne pourra plus nous répondre le traditionnel «nul ne le sait...»

porter des réponses aux familles des victimes. Tel était l'objectif visé par le gouvernement Harper avec cette énième enquête sur l'explosion du vol 182 d'Air India, qui a coûté la vie à ses 329 passagers le 23 juin 1985. En demandant au juge à la retraite de la Cour suprême John Major de mener un examen public, les autorités ne pouvaient sans doute pas imaginer jusqu'à quel point certains témoignages éclaircirait d'immenses pans d'ombre.

Il ne croyait pas si bien dire. L'enquête publique a permis d'entendre le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, James K. Bartleman, ancien directeur de la sécurité et des services secrets au ministère canadien des Affaires étrangères. Il a révélé que, dans les jours précédant la destruction du Boeing au large de la côte irlandaise, il avait obtenu des renseignements privilégiés laissant croire à un attentat pour le week-end du 22 et 23 juin. Stupeur: cette information n'a vraisemblablement jamais atteint les autorités concernées.

Puis, nouveau coup de théâtre la semaine dernière, alors que Serge Carignan, un ancien maître-chien de la Sécurité du Québec, a ajouté une pièce de taille au casse-tête d'Air India. La nuit précédant le drame, alors que le vol 182 faisait escale à Montréal, le policier avait été appelé par ses supérieurs pour passer en revue avec son chien renifleur le contenu des bagages transportés par l'avion. Quarante-cinq minutes plus tard, lorsqu'il mit le pied à l'aéroport de Mirabel pour s'acquitter de sa mission, on lui confia que le vol avait déjà décollé. Le plus grand émoi est survenu lorsque l'homme, qui n'avait jamais évoqué cet événement devant quiconque, a confié qu'il aurait sans doute pu déceler les explosifs et donc stopper l'attentat terroriste.

Dans la tête de tous ces premiers témoins de l'horreur, à qui l'on a injustement fauché famille et amis ce jour de juin 1985, une deuxième tragédie se joue. Celle des faux pas, des bourdes et des silences inconvenants. Combien d'autres questions gênantes obtiendront réponse à la faveur de cette enquête?

Devant ce spectacle, certains ont crié au camouflage. D'autres, à juste titre, ont souligné l'incompétence des services de sécurité canadiens. La GRC, déjà écorchée vive, entre autres choses, par le départ fracassant de son commissaire Giuliano Zaccardelli dans l'affaire Arar, aurait-elle échafaudé au fil des ans un système qui lui commanderait de protéger les siens avant la population dont elle est garante? Bientôt, espérons-le, à cette question cruciale, on ne pourra plus nous répondre le traditionnel «nul ne le sait...»

Devant ce spectacle, certains ont crié au camouflage. D'autres, à juste titre, ont souligné l'incompétence des services de sécurité canadiens. La GRC, déjà écorchée vive, entre autres choses, par le départ fracassant de son commissaire Giuliano Zaccardelli dans l'affaire Arar, aurait-elle échafaudé au fil des ans un système qui lui commanderait de protéger les siens avant la population dont elle est garante? Bientôt, espérons-le, à cette question cruciale, on ne pourra plus nous répondre le traditionnel «nul ne le sait...»

Devant ce spectacle, certains ont crié au camouflage. D'autres, à juste titre, ont souligné l'incompétence des services de sécurité canadiens. La GRC, déjà écorchée vive, entre autres choses, par le départ fracassant de son commissaire Giuliano Zaccardelli dans l'affaire Arar, aurait-elle échafaudé au fil des ans un système qui lui commanderait de protéger les siens avant la population dont elle est garante? Bientôt, espérons-le, à cette question cruciale, on ne pourra plus nous répondre le traditionnel «nul ne le sait...»

[machouinard@ledevoir.com](mailto:machouinard@ledevoir.com)

## La voie albertaine

Madame Lise Thibault quittera bientôt le poste de lieutenant-gouverneur du Québec. Probablement aura-t-on vu la semaine dernière pour la dernière fois remplir une fonction officielle lors de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale. Se posera alors la question de sa succession.

On n'a jamais fait grand cas au Québec de cette fonction ramennée au fil des ans au «rang de décoration muette», selon l'expression du politologue Claude Corbo qui, dans la page Idées de vendredi, appelait à reconstruire la fonction de chef d'État du Québec. Il vaut la peine de s'y intéresser, car, avec les élections du 26 mars, le lieutenant-gouverneur a retrouvé un poids politique. Si le gouvernement minoritaire de Jean Charest venait à tomber, il deviendrait l'arbitre de la situation. Il pourrait, du moins en théorie, inviter Mario Dumont à tenter de former un gouvernement plutôt que de renvoyer les partis se soumettre à une nouvelle élection.

La nomination du prochain lieutenant-gouverneur relève strictement du gouvernement fédéral en vertu de l'article 58 de la Loi constitutionnelle de 1867. Alors que le gouverneur général est pour sa part nommé par la reine du Canada sur avis du gouvernement fédéral, il n'y a, dans le cas du lieutenant-gouverneur, aucune obligation de la part d'Ottawa de consulter les provinces.

Changer ce processus est impossible, du moins par la voie constitutionnelle. Une autre voie, moins formelle, pourrait toutefois être empruntée. Il s'agirait de s'inspirer de l'expérience de l'Alberta qui a réussi, à la fin des années 1980, à contourner la Constitution pour démocratiser le processus de nomination des sénateurs. Profitant d'une vacance à l'un des six sièges de sénateurs représentant l'Alberta au sénat, le premier ministre Don Getty avait tenu une élection sénatoriale. Jouant le jeu, le premier ministre fédéral d'alors, Brian Mulroney, avait consenti à nommer au sénat celui qui avait remporté cette élection. Le premier ministre Jean Chrétien a par la suite refusé d'abdiquer son pouvoir de nommer les sénateurs, mais l'actuel premier ministre, Stephen Harper, entend s'inspirer de la voie albertaine pour réformer le sénat sans devoir se plier aux règles d'un amendement constitutionnel.

Dans l'état actuel des choses, il faut avoir recours à de telles astuces pour transformer l'ordre constitutionnel. Pourquoi l'Assemblée nationale ne prendrait-elle pas l'initiative de choisir le prochain lieutenant-gouverneur et de soumettre une résolution au premier ministre Harper le priant de nommer la personne qu'elle aurait élue à ce poste? Si la chose vaut pour les sénateurs, pourquoi ne vaudrait-elle pas pour les lieutenants-gouverneurs? Procéder ainsi ne donnerait pas au titulaire de cette fonction plus de pouvoir, mais sa légitimité serait renforcée. Qu'il détienne son autorité de l'Assemblée nationale plutôt que d'Ottawa n'est pas sans importance dans le contexte politique actuel. Il serait le représentant de la nation québécoise et non plus de sa gracieuse majesté la reine. Pour les défenseurs de l'autonomie du Québec, ce serait un bon test de leur capacité à changer les choses, ne serait-ce que minimalement.

On n'entend plus parler dans les rubriques économiques que de l'offre d'achat qu'a déposée la compagnie américaine Alcoa pour acheter son ancienne filiale Alcan. La question qui se retrouve sur toutes les lèvres est: «sommés-nous prêts à laisser partir ce dernier fleuron de l'industrie minière canadienne et québécoise aux mains des étrangers?»

Je crois cependant que la question la plus appropriée à se poser serait plutôt «sommés-nous prêts à vendre le Québec et le Canada à des étrangers»? En effet, la richesse du Canada est constituée de ses ressources natu-

elles en majeure partie et, au cours des derniers mois, plusieurs grandes compagnies canadiennes exploitant nos ressources naturelles ont été vendues à des intérêts étrangers. Les actionnaires devraient peut-être regarder plus loin que leur petit portefeuille lorsqu'ils auront à voter sur l'offre d'achat, parce que si l'on continue ainsi, nous perdrons le contrôle de notre économie au profit des grandes compagnies étrangères. Petit à petit, nous leur vendons le Canada en agissant de la sorte. Ce sont nos forêts, notre sol et bientôt notre économie que nous leur vendrons. Les mots «*Maîtres chez nous*» nous évoquent-ils encore quelque chose? J'en doute de plus en plus.

**Valérie Pratte-Lacoursière**  
Saint-Sulpice, 10 mai 2007

**Tirer leçon des Patriotes**

Lundi prochain, le 21 mai, nous serons conviés à célébrer la cinquième journée nationale des Patriotes. Cette tranche de notre histoire est tellement riche et significative que, chaque année nous pouvons y découvrir des leçons capables d'éclairer notre présent et d'orienter notre avenir collectif. Nous pouvons admirer tantôt le courage et la persévérance de nos Patriotes en quête de démocratie, tantôt leur lucidité et leur patience en quête d'un gouvernement responsable.

Cette année, à un moment où le peuple québécois est fragmenté et divisé plus que jamais, il me semble que la grande leçon que nous pouvons tirer de nos Patriotes, est celle du regroupement, du rassemblement, notamment sur la question nationale.

D'aucuns se demandent pourquoi célébrer cette journée nationale au mois de mai au lieu du mois de novembre où les Patriotes ont

pour tant gagné la bataille de Saint-Denis? La question est importante. Il faut savoir que, durant l'été 1837, les Patriotes se sont rassemblés comme jamais dans notre histoire. Les plus grands États généraux du Québec. Quelques exemples: à Saint-Ours le 7 mai, à Québec le 15 mai, à Saint-Laurent également le 15 mai, à Stanbridge, à Napierreville, à Yamachiche, etc. Bref, durant cette période, les Patriotes ont organisé pas moins de 18 assemblées, sans compter les grandes assemblées de comtés. Ces rassemblements, l'un après l'autre, ont regroupé des milliers de personnes, de façon pacifique, pour bien faire comprendre à Londres que l'objectif des Patriotes n'était pas la lutte armée, mais l'instauration de la démocratie et l'obtention d'un gouvernement responsable.

Le 21 mai, ce n'est pas la fête de la révolte que nous sommes appelés à célébrer, mais la recherche têtue de la paix et de la justice.

**Alcide Clément**  
Président de la Journée nationale des Patriotes en Estrie  
Le 9 mai 2007

## Une erreur de jugement

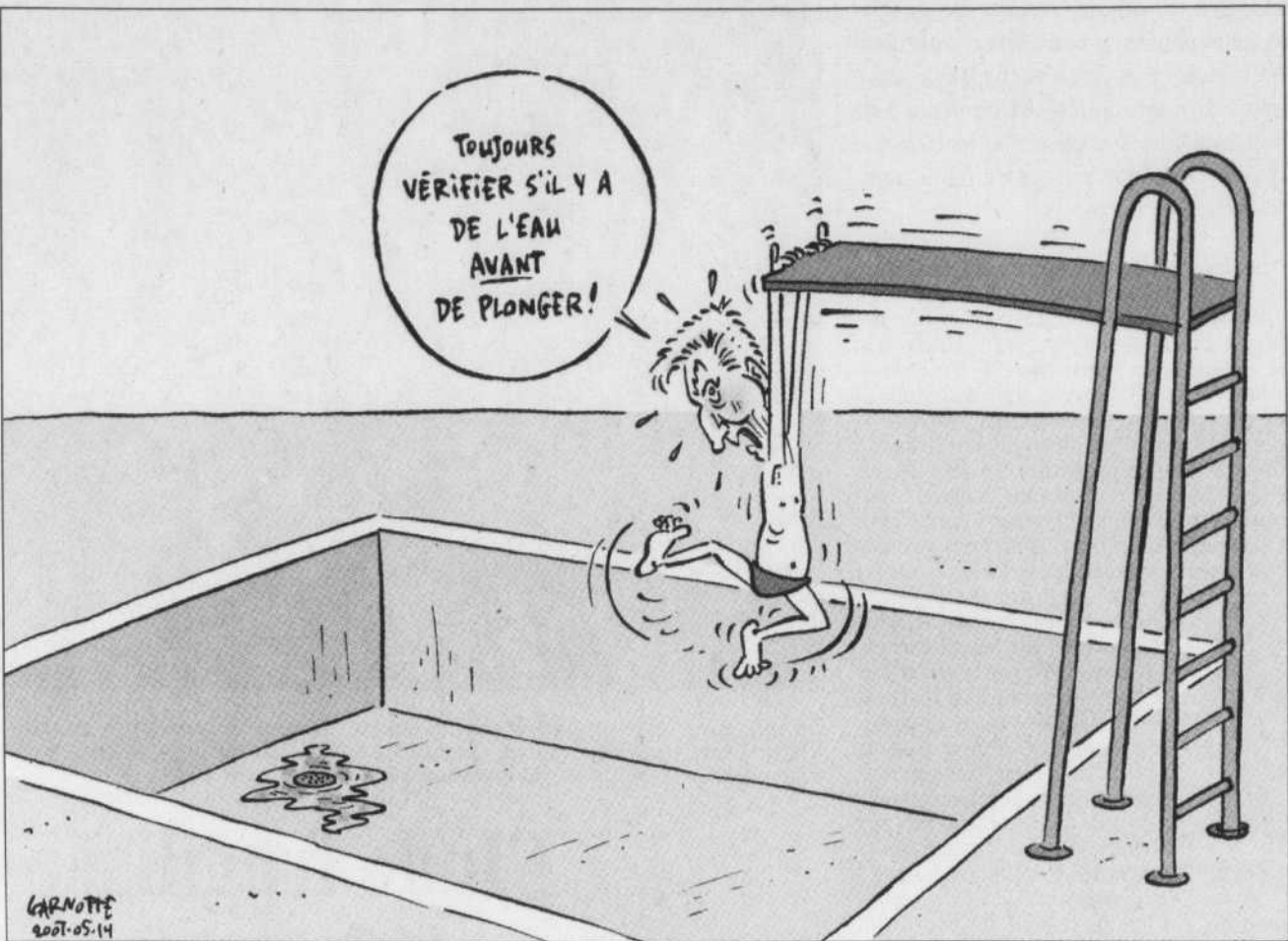
Je suis insulté par la phrase qui termine le discours de démission d'André Boisclair: «Je suis profondément convaincu que ce peuple francophone en Amérique reprendra un jour ses droits; qu'entre la résignation tranquille et sa liberté, cette brave nation choisira la liberté.» Comme si tous les Canadiens français et tous les Québécois qui se sont battus et se battent encore pour le Québec dans le Canada étaient des résignés. Selon moi, M. Boisclair manque encore de jugement.

**Marc A. Vallée**  
Ottawa, le 9 mai 2007

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## LETTRES

## La droite aussi est maladroite

La gauche en général, et celle du PQ en particulier, a subi bien des railleries ces temps-ci, sans doute bien méritées. Mais ce n'est pas la gauche qui a poussé à la retraite des infirmières qui nous manquent cruellement aujourd'hui, ce n'est pas la gauche qui a payé des augmentations de salaire aux fonctionnaires à même leurs fonds de retraite, ce n'est pas la gauche qui leur a par la suite fait payer l'équité salariale au prix d'une loi spéciale condamnée par le Bureau international du travail, ni la gauche qui veut vendre des montagnes, ni qui part avec la caisse de l'entreprise, ni qui demande aux travailleurs de payer l'automatisation des usines afin de les mettre à la porte un peu plus tard. Ce n'est que maigre consolation, mais la droite aussi est maladroite.

**Paul-André Desjardins**  
Québec, le 10 mai 2007

## Doit-on vendre le Canada?

On n'entend plus parler dans les rubriques économiques que de l'offre d'achat qu'a déposée la compagnie américaine Alcoa pour acheter son ancienne filiale Alcan. La question qui se retrouve sur toutes les lèvres est: «sommés-nous prêts à laisser partir ce dernier fleuron de l'industrie minière canadienne et québécoise aux mains des étrangers?»

Je crois cependant que la question la plus appropriée à se poser serait plutôt «sommés-nous prêts à vendre le Québec et le Canada à des étrangers»? En effet, la richesse du Canada est constituée de ses ressources natu-

## Tirer leçon des Patriotes

Lundi prochain, le 21 mai, nous serons conviés à célébrer la cinquième journée nationale des Patriotes. Cette tranche de notre histoire est tellement riche et significative que, chaque année nous pouvons y découvrir des leçons capables d'éclairer notre présent et d'orienter notre avenir collectif. Nous pouvons admirer tantôt le courage et la persévérance de nos Patriotes en quête de démocratie, tantôt leur lucidité et leur patience en quête d'un gouvernement responsable.

Cette année, à un moment où le peuple québécois est fragmenté et divisé plus que jamais, il me semble que la grande leçon que nous pouvons tirer de nos Patriotes, est celle du regroupement, du rassemblement, notamment sur la question nationale.

D'aucuns se demandent pourquoi célébrer cette journée nationale au mois de mai au lieu du mois de novembre où les Patriotes ont

pour tant gagné la bataille de Saint-Denis? La question est importante. Il faut savoir que, durant l'été 1837, les Patriotes se sont rassemblés comme jamais dans notre histoire. Les plus grands États généraux du Québec. Quelques exemples: à Saint-Ours le 7 mai, à Québec le 15 mai, à Saint-Laurent également le 15 mai, à Stanbridge, à Napierreville, à Yamachiche, etc. Bref, durant cette période, les Patriotes ont organisé pas moins de 18 assemblées, sans compter les grandes assemblées de comtés. Ces rassemblements, l'un après l'autre, ont regroupé des milliers de personnes, de façon pacifique, pour bien faire comprendre à Londres que l'objectif des Patriotes n'était pas la lutte armée, mais l'instauration de la démocratie et l'obtention d'un gouvernement responsable.

Le 21 mai, ce n'est pas la fête de la révolte que nous sommes appelés à célébrer, mais la recherche têtue de la paix et de la justice.

**Alcide Clément**  
Président de la Journée nationale des Patriotes en Estrie  
Le 9 mai 2007

## LIBRE OPINION

## «Non, M. Harper, tous les nationalistes québécois ne se retrouvent pas dans votre parti!»

**WILLIAM HOGG**  
Candidat libéral dans Compton-Stanstead

**FABRICE RIVAUULT**  
Aspirant candidat libéral dans Laurier-Sainte-Marie

Lettre ouverte au premier ministre du Canada, Stephen Harper

Monsieur le premier ministre, dans un discours prononcé le vendredi 27 avril 2007 à Saint-Narcisse-de-Beaurivage, dans Lotbinière, vous avez avancé que les vrais nationalistes québécois se retrouvaient dans votre Parti conservateur. Permettez-nous de vous démontrer le contraire!

Les Québécoises et les Québécois ne sont pas dupes. En effet, il n'est de secret pour personne au Québec que vous avez vous-même refusé de reconnaître l'existence de toute nation québécoise en juin 2006, lors de la Fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste à Québec.

À ce titre, tout le monde sait que votre motion d'urgence sur la reconnaissance de la nation n'était qu'une manière de couper court à l'opportunisme du Bloc québécois qui essayait, comme à son habitude, de diviser les Canadiens. Les Québécois ont donc raison de douter du bien fondé de votre prétendue «ouverture» envers le Québec — laquelle trouve son origine dans des fins principalement électorales plutôt que dans votre cœur ou dans celui des membres de votre caucus.

Mais au-delà du simple fait que ni vous ni votre parti n'avez été à l'origine de la reconnaissance de la nation québécoise pas plus que

n'avez véritablement cru en la reconnaissance de la nation québécoise — laquelle, rappelons-le, fut officiellement reconnue par une majorité écrasante de Québécois libéraux en octobre 2006, lançant par-là même le débat à l'échelle du pays —, votre Parti conservateur ne reflète pas les valeurs de notre nation.

Parlons de l'environnement, par exemple. Le plan prétendument «vert» que votre gouvernement a présenté à l'ensemble des Canadiens est un artifice électoral, à la limite de la supercherie, qui fut décrié comme tel par tous les experts environnementaux québécois, canadiens et internationaux. En compromettant les obligations du Canada à l'endroit du protocole de Kyoto, vous avez répondu aux seuls intérêts spéciaux de vos amis du secteur énergétique de l'Ouest avec une loi sur «la qualité de l'air» qui n'atteindra jamais les réductions d'émissions de gaz à effet de serre que les Québécois jugent possibles et nécessaires.

Nous pouvons aussi parler de la situation en Afghanistan. Vous avez laissé une mission essentiellement noble et constructive se métamorphoser en une expédition militaire dangereuse, axée sur le «châtiment» et la «vengeance» plutôt que sur le respect des droits de l'homme et la primauté du droit.

Tout comme pour Kyoto, votre gouvernement a affaibli notre réputation internationale en bafoyant la Convention de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre. Ces agissements ont très clairement montré à la population du Québec la véritable nature de votre politique étrangère et confirmant que les valeurs militantes de votre Parti conservateur ne trouveront jamais de résonance auprès des Québécois.

Nous pourrions également parler des compressions budgétaires de votre gouvernement conservateur et de ses politiques rétrogrades envers l'apprentissage chez les jeunes enfants, le soutien au développement économique des régions québécoises, la promotion de la culture et la protection du secteur agricole québécois. Mais bien sûr, ce n'est pas nécessaire. Car même si vous affirmez haut et fort vouloir accueillir les nationalistes québécois, dans ces dossiers et dans tant d'autres, votre parti et l'idéologie «du chacun pour soi» qui le définit ne reflètent pas les intérêts et les valeurs des Québécois.

Sachez, M. Harper, que le nationalisme québécois a bien changé depuis Maurice Duplessis. Plus particulièrement, il nous est maintenant permis de concilier à la fois notre fierté d'être québécois et canadien, et notre fierté d'être nationaliste et fédéraliste.

En tant que fiers Québécois qui ont contribué directement au long processus politique ayant mené la Chambre des communes à reconnaître la nation québécoise, qui désirent respecter les engagements du Canada envers le protocole de Kyoto, qui reconnaissent le besoin d'une approche équilibrée en Afghanistan qui œuvrera pour la reconstruction en respectant notamment les droits de l'homme, et qui apprécient l'utilité des programmes fédéraux envers l'apprentissage chez nos jeunes, le développement économique de nos régions, la promotion de la culture ou la protection de l'agriculture québécoise, nous pouvons donc vous affirmer sans l'ombre d'un doute, Monsieur Harper, que tous les nationalistes québécois ne se retrouvent pas dans votre Parti conservateur.

## IDÉES

## La mégalomanie au service du bien commun?

LINA BONAMIE

Présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)

**L**n adoptant la loi 33 sous le bâillon et dans une indifférence médiatique inquiétante, le ministre de la Santé et le premier ministre se félicitaient de la réponse qu'ils venaient de fournir à l'arrêt Chaoulli. Ils étaient particulièrement satisfaits d'avoir réussi, selon eux, à protéger l'intégrité de notre système de santé universel et public. Par l'entremise de la loi 33, ils

encadreraient le rôle de l'entreprise privée dans la prestation des soins de santé.

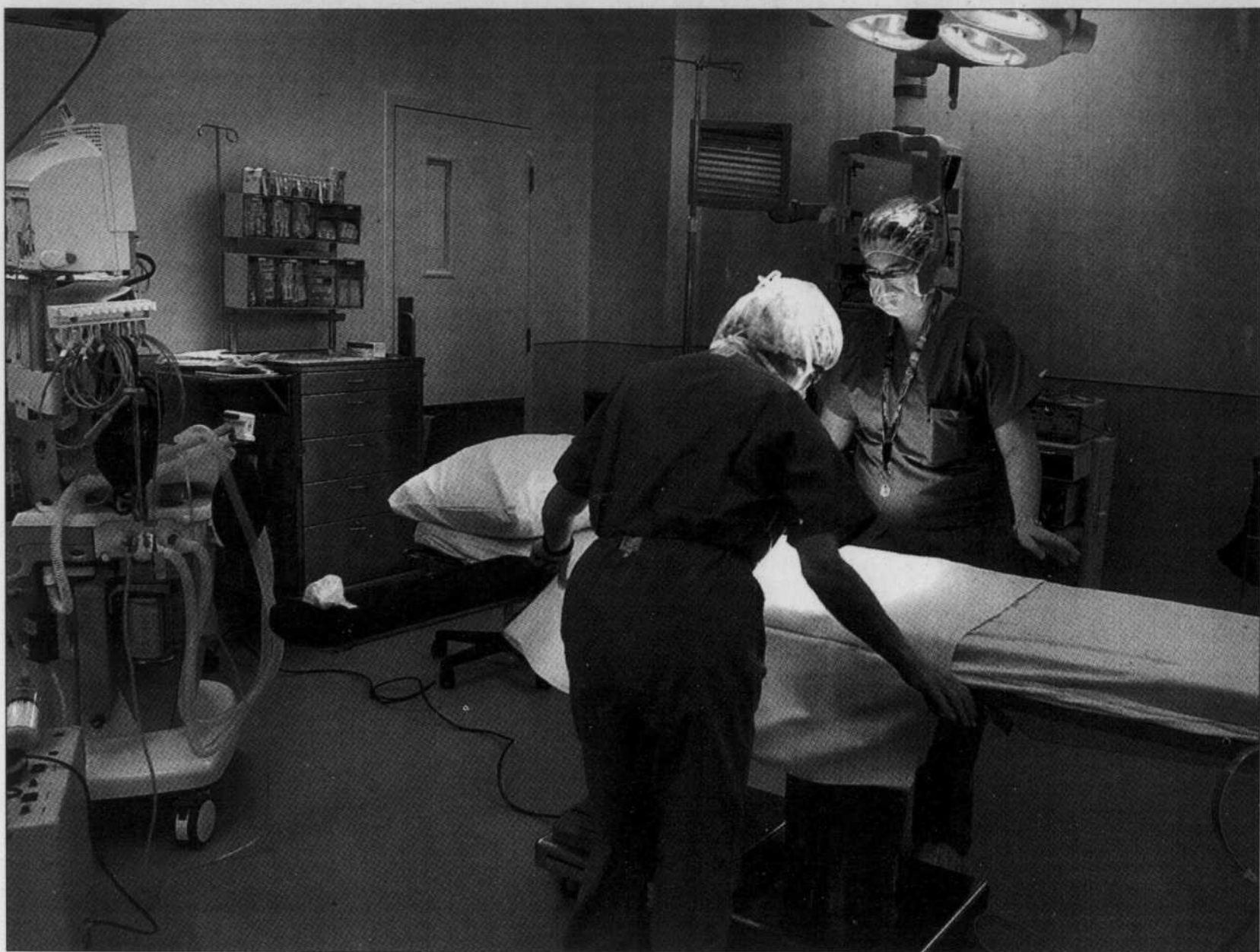
Or, depuis l'adoption de la loi 33, le «commerce de la souffrance», comme l'a si bien dit M. Charest dans son discours inaugural, est plutôt florissant, et les entrepreneurs rivalisent de créativité afin de contourner les lois actuelles et de forcer la main du gouvernement. On n'a qu'à penser à l'ouverture de la clinique Rockland MD, qui offre sous un même toit les services de médecins participants et non participants, en plus de facturer aux patients des frais «accessoires» dont la légalité est douteuse. L'entreprise Médicina, faisant le courtage de services santé obtenus dans le réseau public est un autre exemple. Récemment, l'utilisation de salles opératoires et du personnel du régime public pour des chirurgies privées a de nouveau placé le ministre Couillard dans l'embarras.

Pourtant, la FIQ avait prévu et affirmé, lors des consultations publiques portant sur la loi 33, qu'au-delà des dangers réels qu'elle contient, cette loi ne règle rien quant à la frontière entre le public et le privé et nous constatons que nous sommes passés du «flou juridique» à la «confusion juridique».

Alors que la loi 33 est loin d'encadrer le rôle de l'entreprise privée dans le secteur de la santé, voilà que M. Jacques Chaoulli en personne est venu forcer la main du ministre Couillard en fixant lui-même les paramètres à l'intérieur desquels devrait évoluer l'entreprise privée, ce qui est bien pratique lorsqu'on se lance en affaire dans ce même secteur...

Ainsi, le D<sup>r</sup> Chaoulli a présenté la création d'une entreprise privée portant son nom, soit le Groupe Chaoulli. Sa mission laisse pantois. Ainsi, l'entreprise de M. Chaoulli entend réaliser une bonne douzaine d'activités allant de la recherche en politique publique jusqu'à la surveillance de la transparence des établissements publics au regard des infections nosocomiales, en passant par la mise sur pied d'assurances privées complémentaires et le financement d'organismes indépendants. Devant cet ambitieux plan d'action, la question à se poser demeure: le docteur Chaoulli compte-t-il se substituer à l'Etat et au ministère de la Santé et des Services sociaux?

Pour ce qui est des activités de recherche du Groupe Chaoulli, on peut déjà avoir une bonne idée de leur orientation, puisque M. Chaoulli bénéficie du titre de Senior Fellow à l'Institut Economique de Montréal, un *think tank* de droite dont les scribes, à la solde du grand capital, rêvent à l'instauration d'une dictature des marchés. Bref, derrière l'écran de fumée créé par les salves qu'il tire de tous côtés, l'annonce des activités de recherches du Groupe Chaoulli sert plutôt à masquer ce qu'il y a de plus inquiétant.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Si nous drainons des ressources du réseau public vers le privé, les listes d'attente ne feront que s'allonger pour les patients n'ayant pas les moyens de se payer les services du Groupe Chaoulli, s'inquiète la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec.

## Rêves de grandeur

Il ne faut pas se méprendre. Ce que le D<sup>r</sup> Chaoulli propose, c'est de réaliser du courtage de consultations générales et spécialisées de même que du courtage de procédures diagnostiques et de chirurgies. Des médecins non participants et participants feront partie de la banque de ses partenaires. Or nous savons très bien que si nous drainons des ressources du réseau public vers le privé, les listes d'attente ne feront que s'allonger pour les patients n'ayant pas les moyens de se payer les services du Groupe Chaoulli.

M. Chaoulli avait, bien entendu, prévu le coup. Il précise en conséquence que les médecins participants devront s'engager par écrit à ne pas diminuer leurs activités dans le réseau public. Mais qui est donc M. Chaoulli pour s'acquitter de la surveillance des médecins? Cette tâche incombe au ministère de la Santé, garant du bien commun, pas à un entrepreneur du «commerce de la souffrance».

C'est à se demander si M. Chaoulli n'a pas été élu secrètement quand il affirme qu'il «fera pression publiquement afin que les compagnies privées d'assurance santé acceptent tous les clients et répartissent les mauvais risques entre eux», sans quoi il «demandera publiquement au gouvernement d'intervenir». Il somme les hôpitaux publics de faire preuve de transparence à son égard et invite le gouvernement à «observer l'évolution de ses activités».

Les rêves de grandeur du médecin ne s'arrêtent pas là. Non seulement le D<sup>r</sup> Chaoulli entend assumer «un rôle de leadership pour améliorer le système de santé», mais il «lance un appel aux médecins du Québec pour rester dans le système public». Faut-il rappeler que le D<sup>r</sup> Chaoulli, lui-même désengagé du réseau public depuis plusieurs années, n'est pas très bien placé pour faire la leçon aux médecins, lui qui a passé une bonne partie de sa vie à pourfendre notre système public? N'est-ce pas ce

même D<sup>r</sup> Chaoulli qui a mené une offensive judiciaire manifestement pendieuse et dont les sources de financement demeurent inconnues, afin de faire invalider les lois protégeant notre système universel et public?

Malheureusement pour le D<sup>r</sup> Chaoulli, nous ne sommes pas dupes, et ses multiples courbettes envers le réseau public de santé ne tiennent pas la route. Il n'appartient pas à un individu de dicter la marche à suivre dans l'organisation des soins de santé au Québec. Si M. Chaoulli veut parler au nom des Québécoises et Québécois, il n'a qu'à se faire élire. Pour l'instant, il ne fait plus de doute que la longue démarche du D<sup>r</sup> Chaoulli est motivée par un seul et même objectif, soit la recherche de son profit personnel et celui de ses amis.

Nous invitons donc le ministre Couillard à faire preuve de fermeté et à mettre fin à cette attaque en règle contre notre système public de santé.

## Le premier mai des fonds communs de placement

CLAUDE BÉLAND  
ANDRÉE DE SERRES  
REYNALD HARPIN  
CLAUDE CASTONGUAY  
ROSAIRE COUTURIER  
ROBERT POULIOT

Coalition pour la protection des investisseurs

**L**e jour du muguet a marqué l'arrivée d'un tout nouveau chien de garde des fonds communs de placement au Canada. Ce mode de supervision suffira-t-il à éviter d'autres Norbourg, Crocus, Portus, Mount Real et Norshield, qui ont coûté plus d'un milliard de dollars en fraudes, sans oublier les scandales du type souscriptions hors délais («late trading») et arbitrage de marché («marketing timing») qui ont ébranlé la confiance de tant d'investisseurs nord-américains?

Cette nouvelle harmonisation de règles provinciales (NI 81-107) s'inspire de l'expérience américaine et des prescriptions de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV/IOSCO) au lendemain des scandales de fonds. Ses effets seront critiques.

Au Québec, les fonds communs pèsent près de 100 milliards de dollars (700 milliards au Canada, 12 000 milliards aux États-Unis et 23 000 milliards dans le monde).

Ce régime est entièrement à la solde des fonds mutualistes qui paient déjà des frais de gestion trop élevés, particulièrement au Canada. La traite de dix millions de Canadiens dépend du rendement de ces fonds qui sont alimentés à moitié par les contributions au REER et pour le tiers, par les régimes de retraite à cotisations déterminées.

Couplé au projet de réforme d'inscription (31-103), ce régime réduira la concurrence en rendant plus difficile l'accès de nouveaux gestionnaires au marché. L'impact recherché sur la gestion des fonds reste encore à démontrer tant la gouvernance du Comité d'examen indépendant (CEI) est limitée.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, toutes les familles de fonds, banques, coopératives, associations et gérants indépendants devront avoir nommé au moins trois membres d'un nouveau CEI ayant pour mission d'éviter aux investisseurs l'impact négatif des conflits d'intérêts du gérant. Autrement dit, gérer le risque de confiance ou d'agence unique à l'industrie fiduciaire qui, selon la loi, n'a qu'une obli-

gation de moyens (en démontrant expertise et pratiques), contrairement à l'industrie du crédit qui est assujettie à une véritable obligation de résultats, avec un rendement prédéterminé avec le client.

Ces CEI ont six mois pour adopter une charte et définir leur mission, comprendre le groupe institutionnel qu'ils sont appelés à surveiller, dresser un inventaire de tous les conflits d'intérêts réels et potentiels et mettre en place une série d'instruments (protocoles, instructions permanentes, etc.) pour les baliser le mieux possible. Tous les promoteurs devront s'y conformer, sans distinction de taille ou d'ampleur de conflits d'intérêts structurels. Aux investisseurs à évaluer si les frais supplémentaires de cette nouvelle structure, dont la charge relevait jusqu'ici des institutions elles-mêmes, seront compensés par les avantages que le CEI leur procurera. Les petites familles de fonds de moins d'un milliard auront peine à survivre et à attirer des membres compétents à leur CEI. Certaines devront même absorber une partie des charges de ce régime pour rester concurrentielles.

## Choix impossible entre indépendance et gouvernance

Le nouveau régime contraste de trois manières avec la loi américaine qui, à plusieurs égards, a pourtant servi de référence aux régulateurs canadiens pour concevoir le CEI.

Le régime n'attribue pas de responsabilité de direction et ne confère aucune responsabilité de gouvernance fiduciaire au CEI, contrairement à la Securities and Exchange Commission (SEC) qui oblige depuis 1940 chaque fonds commun de placement à avoir un conseil d'administration capable de congédier les gestionnaires en cas de mauvaise pratique ou de sous performance.

Le CEI, qui s'applique à un ensemble de fonds plutôt qu'à chaque fonds, n'est appelé à surveiller que des conflits d'intérêts qui lui sont soumis par le gérant promoteur de fonds. Tout membre s'aventurant plus loin échapperait à la couverture d'assurance responsabilité que lui offre le CEI.

Par contre, le CEI tient pour acquis que l'indépendance de ses membres est une condition *sine qua non* pour exercer sa mission, contrairement au régime américain qui, après avoir levé timidement la bar-

rière de 40% à 51% pour le nombre de membres indépendants, tente depuis 2004 de relever ce quota à 75%, y compris le président du conseil.

On estime en effet à 80% le nombre de conseils de fonds américains présidés par des gens liés aux gestionnaires, avec au moins la moitié des autres administrateurs apparentés aux structures responsables (banques, courtiers, gardiens de valeurs, etc.). Résultat: en 65 ans d'expérience, les conseils de 8000 fonds ont remplacé moins de dix gestionnaires!

**Au Québec,  
les fonds  
communs  
pèsent  
près de  
100 milliards  
de dollars**

Par contre, le CEI partage avec le régime américain un pouvoir de dispense en autorisant le gérant de fonds à mener des opérations qui seraient normalement prohibées (selon 81-102 art. 236) à cause de liens apparentés (opérations entre fonds et investissements dans un titre émis *via* ou par une société liée), comme les règles d'exemption de la SEC.

Mais alors que la SEC augmente ses exigences en ce qui concerne les gérants de fonds profitant de ces dispenses, le schéma canadien ne le fait pas, frappant ainsi les structures avec moins de conflits structurels (par exemple, les coopératives) ou sans besoin de dispenses (le mouvement associatif).

Si l'indépendance des «surveillants» est autant primordiale, l'absence de pouvoir et de moyens de gouvernance ne réduit-elle pas l'effet tant recherché d'indépendance? D'après la moitié des commissaires de la SEC, Warren Buffet, l'agence de classement de fonds Morningstar, le Mutual Fund Directors Forum, John Bogle, fondateur des fonds Vanguard, et la Fédération américaine des consommateurs, il existe une corrélation claire entre le niveau d'indépendance des administrateurs, une bonne gouvernance, le contrôle des coûts d'opération et la performance des fonds. Et à performance nette égale, un fonds, dont les frais de gestion sont bas, entraîne moins de risque et procure un rendement composé plus élevé à long terme.

## Le complément d'une notation fiduciaire

Comparé aux modèles néerlandais et australien largement cités par l'OICV, le régime canadien paraît encore plus faible. Les Pays-Bas veulent encourager l'Europe à adopter une double structure: un conseil d'administration de fonds et une structure de conformité couvrant l'ensemble des activités d'un gestionnaire. En Australie, chaque fonds a son conseil d'ad-

ministration et un comité de conformité existe séparément pour un collectif de fonds. Dans ces deux cas, le jeu de gouvernance et d'indépendance paraît indissociable. Mais le schéma canadien ne prévoit pas de levier de gouvernance pour le CEI sur les facteurs de coûts: seulement sur l'équité de leur répartition entre fonds ou fournisseurs de services.

Il est plus difficile encore de saisir le sens d'une reddition prescrite par le régime auprès des investisseurs. Chaque année, le CEI doit décrire ses activités et ses dépenses, en recensant les opérations sur lesquelles le gérant aurait négligé les prescriptions du CEI.

Si le rapport de RBC Gestion d'actifs, publié pour la première fois cette année (et ce, il faut le souligner, avant même l'entrée en vigueur de la règle), est indicatif du genre de reddition future, celle-ci ne permettrait pas aux investisseurs de se faire une idée claire sur la fiabilité du gérant de fonds, même si le tout se fait à leur charge.

En effet, le rapport de trois pages de RBC est trop succinct et difficile à comprendre pour l'investisseur moyen. Le comité divulgue un budget équivalent à 240 000 \$ l'an dernier, sans signaler la moindre défaillance. Le rapport cite ensuite trois conflits d'intérêts structurels et dix conflits opérationnels à surveiller. Enfin, la troisième page liste 57 fonds soumis à l'autorité du CEI. Ce qui étonne le plus, malgré le leadership que la banque exerce depuis 1994 (origine du comité actuel), est le peu d'effet que l'indépendance des membres semble avoir eu sur les frais, dont le rapport ne fait aucun état. Ainsi, dans une annonce récente, la seule économie d'échelle consentie par la RBC sur trois de ses plus gros fonds (24 milliards) est d'un seul point de base (= 0,01%).

Le CEI peut faire appel à une notation fiduciaire du gérant de fonds et de sa gestion pour combler à la fois ce déficit de communication et encourager un processus d'amélioration continue de pratiques fiduciaires du gérant. Faute d'un pouvoir de gouvernance, pour avoir une vision proactive à 360 degrés, le CEI pourrait intégrer les résultats d'une notation fiduciaire à ses comptes, sans qu'il en coûte plus cher aux investisseurs.

Cette évaluation annuelle offre une analyse beaucoup plus complète des pratiques que la certification canadienne 5970 employée par les caisses de retraite pour vérifier les systèmes de contrôle de leur gérant. Cette notation permettrait en outre aux membres du CEI d'avoir une bien meilleure compréhension des opérations du gérant en offrant un complément de reddition plus claire aux investisseurs.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Claire-Andrée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communisme), Laurence Clavel (pupitre), Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (recteur); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti et Alex Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à la rédaction: Marie-Pier Frappier, Émilie Parent Bouchard (commis à la rédaction), La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Monique Bhiérier (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bosse, Dave Cameron, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernatis, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Leclerc, L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## ALZHEIMER

SUITE DE LA PAGE 1

Quand la myéline commence à s'abîmer, la machinerie cérébrale ralentit un peu: «La conduction électrique dans les fibres nerveuses est moins efficace, la largeur de bande diminue. Tout le réseau Internet est freiné. Si vous regardez n'importe quelle personne âgée, aucune ne bouge avec la même vitalité qu'à 30 ans, et ce, même si ses muscles sont sains et qu'elle ne souffre pas d'arthrite ou d'une quelconque autre maladie. Sa cognition [ses facultés intellectuelles] aussi se transforme», poursuit le chercheur.

Quand la myéline commence à se détériorer, elle laisse échapper le fer qu'elle contient. En fait, la myéline et les cellules qui la synthétisent renferment énormément de fer, un élément qui induit la formation de plaques amyloïdes, ces agrégats toxiques — qui sont caractéristiques de la maladie d'Alzheimer — qui détruisent encore davantage la myéline et compriment les neurones jusqu'au point de les étouffer.

Or la quantité de fer s'accumule dans le cerveau d'un individu à mesure qu'il avance en âge compte tenu du fait que son cerveau continue sans cesse de se myéliniser. Étape incontournable du développement cérébral, la myélinisation se poursuit jusqu'à un âge très avancé, nous permettant ainsi de devenir toujours plus intelligents et sage chaque jour!

Le professeur Bartzokis a par ailleurs observé que les plaques amyloïdes présentes chez les patients atteints de la maladie d'Alzheimer étaient localisées précisément dans les régions du cerveau où avaient eu lieu les plus récentes myélinisations, soit les dépôts de myéline les plus récents. «Cette observation confirme la connexion entre les deux phénomènes», souligne le chercheur tout en expliquant que la myéline que l'on produit dans la cinquantaine est plus fragile — sur un plan chimique et mécanique — que celle que l'on forme et dépose sur nos neurones à l'âge de deux ans. Or cette vulnérabilité de la myéline et des cellules qui la fabriquent aboutit à la libération du fer qu'elles ont accumulé au cours de la vie de la personne. Ce fer qui favorise ultérieurement la formation des plaques amyloïdes.

La myéline déposée à un âge plus avancé a généralement servi à acquérir des habiletés raffinées de haut niveau, comme cette capacité à accomplir plusieurs tâches simultanément. Or ce sont justement les souvenirs les plus récents qui s'effacent en premier chez les victimes de la maladie d'Alzheimer. Les patients n'oublient pas qui ils sont, mais avec quelle personne ils discutaient quelques minutes auparavant. Ce sont les circuits les plus fraîchement établis qui sont d'abord attaqués.

Les malades conservent encore longtemps intactes les fonctions qu'ils ont acquises au tout début de leur vie: ils continuent longtemps à marcher et à parler, car les circuits nerveux qui assurent ces fonctions se sont myélinisés très tôt dans la vie de la personne. «Quand on regarde l'évolution des patients, nous avons l'impression qu'ils reculent dans le temps, car ce sont les circuits nerveux qui se sont établis le plus récemment qu'ils perdent en premier. La régression se poursuit ensuite graduellement jusqu'à ce qu'à ce qu'ils ne bougent plus que comme un petit bébé», explique le D<sup>r</sup> Bartzokis.

En moyenne, la myélinisation des neurones du cerveau se poursuit activement jusqu'à l'âge de 45 à 60 ans. Ensuite, elle décline et diminue en volume. «À mesure que l'on vieillit, la myéline enveloppe des axones au diamètre de plus en plus petit et elle se dépose en couches de plus en plus minces qui sont ainsi plus vulnérables aux assauts de l'environnement», précise le chercheur dont la découverte est publiée dans la dernière édition du journal *Alzheimer's & Dementia*. Les gros axones qui contrôlent les mouvements et la vision notamment sont recouverts de myéline très tôt dans la vie et les manchons qu'elle forme sont épais et robustes. Par conséquent, ils s'abîment beaucoup plus lentement.

La mise en évidence du rôle prépondérant de la myéline dans l'apparition de la maladie d'Alzheimer devrait inspirer de nouvelles avenues thérapeutiques, croit le D<sup>r</sup> Bartzokis. On pourrait notamment mettre au point des composés (appelés chélateurs) qui se lieraient fortement au fer et qui ainsi l'empêcheraient d'induire la formation de ces plaques amyloïdes si toxiques pour les neurones. En neutralisant l'effet pro-oxydant du fer, ces composés permettraient du même coup de réduire les réactions oxydatives perpétrées par les virulents radicaux libres. Ces diverses actions contribueraient à préserver la myéline. Et en demeurant plus résistante tout au cours du vieillissement, celle-ci ne laisserait plus échapper le fer si destructeur pour les cellules nerveuses.

Pour soutenir les processus de réparation qui ont cours dans notre cerveau tout au long de notre vie, le D<sup>r</sup> Bartzokis encourage les personnes âgées à consommer davantage d'acides gras essentiels que l'on retrouve dans les huiles de poisson, car ceux-ci constituent les briques nécessaires à la reconstruction des structures nerveuses.

«Grâce aux nouvelles techniques d'imagerie cérébrale, nous pouvons vérifier si ces interventions réduisent effectivement la prolifération des plaques amyloïdes qui témoignent de la progression de la maladie», indique le chercheur de l'UCLA qui fonde beaucoup d'espoir sur cette nouvelle cible de traitement qu'est la myéline. Jusqu'à récemment, tous les efforts visaient à s'attaquer aux plaques amyloïdes. Le professeur Bartzokis affirme maintenant qu'il pourrait y avoir des interventions thérapeutiques qui démarreraient beaucoup plus tôt, bien avant que de graves problèmes cognitifs n'apparaissent.

Le Devoir

## Rectificatif

Une portion d'un paragraphe dans notre texte sur la tragédie d'Air India, paru samedi, manquait à l'appel. Nous en sommes désolés. Le voici au complet. «Au début des années 1980, un courant extrémiste sikh militait violemment en faveur de l'indépendance du Punjab. La situation explose quand l'armée indienne prend d'assaut le Temple d'or d'Amritsar, lieu sacré alors occupé par le groupe indépendantiste. L'opération survient à la fin 1984 et fait près de 500 morts parmi les occupants. Elle provoque la colère de certains sikhs et est suivie, en novembre 1984, par l'assassinat de la première ministre indienne Indira Gandhi par deux extrémistes sikhs.»

## MAROIS

SUITE DE LA PAGE 1

«Je propose que nous mettions de côté l'échéancier référendaire pour travailler sur le projet de pays, l'expliquer, en discuter et écouter les gens sur la façon dont ils le voient. Si on me choisit comme chef de ce parti, c'est aussi cette orientation-là que l'on choisit», a clairement indiqué Mme Marois.

Avant de présenter brièvement son programme, Pauline Marois a salué le chef du Bloc, Gilles Duceppe, qui la veille a surpris tout le monde en se retirant de la course moins de vingt-quatre heures après avoir annoncé son intention de briguer la chefferie péquiste. «Gilles, cela te grandit. Merci», a affirmé Mme Marois.

Les coups de théâtre se sont multipliés dans les rangs souverainistes depuis une semaine. André Boisclair a d'abord déclaré que M. Duceppe travaillait en sous-main pour le remplacer. Gilles Duceppe s'en est défendu. Puis, mardi dernier, André Boisclair tire sa révérence. Des candidats sont pressentis pour le remplacer. Vendredi, Gilles Duceppe prend de vitesse Pauline Marois et annonce sa candidature. Mais la riposte de Mme Marois arrive quelques minutes plus tard: elle sera aussi de la course à la direction.

Puis, en fin d'après-midi samedi, M. Duceppe a diffusé un communiqué de presse annonçant qu'il se ralliait à Mme Marois, vaincu par «l'importante et rapide récolte d'appuis de Pauline Marois». Dès lors, M. Duceppe a indiqué vouloir demeurer à la barre du Bloc, une question soumise dès aujourd'hui au caucus bloquiste.

## Retour au discours identitaire

Hier à Longueuil, Pauline Marois a dit avoir pris acte de la «sévère défaite» infligée à sa formation politique le 26 mars. À ses yeux, le PQ doit saisir l'occasion pour se

recentrer, ce qui, précise-t-elle, ne peut être confondu avec un virage à droite. À l'inverse, se radicaliser constitue «une recette assurée pour la marginalisation, pour le suicide», a-t-elle affirmé. Pauline Marois propose plutôt de tendre vers un État plus efficace.

Le PQ doit mettre le cap sur la prospérité économique dans une perspective de développement durable, croit-elle. C'est une «condition essentielle pour faire avancer l'égalité des chances, pour financer les services publics et bâtir la vraie solidarité», a soutenu Mme Marois. «Vouloir moderniser l'État n'est pas anti-social-démocrate et n'est pas en contradiction avec la poursuite du projet souverainiste», a-t-elle ajouté.

Mme Marois a également teinté son discours de nationalisme identitaire. Depuis la défaite au référendum de 1995, le PQ et le Bloc avaient délaissé cette voie pour parler dorénavant de nationalisme civique. «Les valeurs que nous partageons, toutes origines confondues, nous les connaissons: nous sommes des francophones avant tout, solidaires et démocrates, tolérants mais désireux du respect de notre identité», a déclaré Mme Marois qui a aussi cité la famille comme le pilier de sa proposition politique.

Cette dernière s'est défendue d'aller sur le terrain de prédilection de l'Action démocratique du Québec, alors que Mario Dumont a fait ses choux gras tant du nationalisme découlant des accommodements raisonnables que des besoins de la famille lors de la dernière campagne électorale. «Nous ne devenons pas autonomistes à partir d'aujourd'hui», a précisé Mme Marois.

Les députés Daniel Turp et François Legault se sont réjouis d'un tel changement de ton. «On s'est éloignés de ce que veulent les Québécois. Il faut renforcer notre identité», a dit M. Legault. Ce dernier a dit apprécier la détermination de Pauline Marois à miser sur une gauche efficace, à l'instar des partis de centre gauche de l'Occident, qui ne renient pas pour autant leurs valeurs profondes de justice sociale. «En 2003, on a eu une défaite et on n'a peut-être pas eu le

coupage de changer les choses», a-t-il fait remarquer. Quant à la possibilité que les changements proposés n'enchantent pas l'aile orthodoxe du PQ, M. Legault a rappelé que l'objectif n'est pas «de faire l'unanimité, mais le consensus».

L'emballement des partisans présents à ce qui devait être une conférence de presse et qui s'est transformé en un rassemblement militant ne trompait personne. Pauline Marois a été accueillie par quelque 200 personnes qui ont spontanément chanté: «Ma chère Pauline, c'est à ton tour...»

Puis les nouveaux députés Pierre Curzi et Bernard Drainville ont fait de courts discours pour présenter la candidature de Mme Marois. M. Curzi a notamment lu la missive d'appui envoyée par la présidente du Parti, Monique Richard, ainsi que celle de la députée Louise Harel.

Le député de Borduas a également souligné qu'il est maintenant temps que le PQ modifie sa traditionnelle formule de «sortir, parler et convaincre» pour celle de «sortir, écouter et agir». De son côté, M. Drainville a affirmé que Mme Marois «va se mettre à l'écoute des idées nouvelles dont nous avons besoin».

L'époux de Mme Marois, Claude Blanchet, qui a dirigé la Société générale de financement entre 1997 et 2003, s'est dit très fier de son retour en politique. «Ça ne prenait qu'une petite étincelle», a-t-il assuré.

D'ailleurs, Pauline Marois semblait hier portée par beaucoup de fébrilité. Rien ne semblait l'atteindre. A ceux qui ont tenté par le passé de réduire ses compétences à animatrice sociale, elle dont la feuille de route est impressionnante (elle a dirigé notamment les ministères de l'Éducation, de la Santé, du Trésor et des Finances), elle a rétorqué avec le sourire que c'est là un rôle passionnant. Et quand on lui a souligné qu'elle pourrait devenir la première femme au Québec à être chef de parti, elle a lancé: «C'est un beau risque.»

Le Devoir

## TALIBANS

SUITE DE LA PAGE 1

dans les zones tribales qui se trouvent le long de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan. «Ils pourront chercher à se venger après ce meurtre. Ils pourront devenir plus brutaux. Mais au moins pour le moment, il n'y a personne qui puisse le remplacer.»

«C'était un dirigeant inspiré et audacieux. Je ne vois personne de cette trempe parmi les dirigeants talibans», a-t-il poursuivi.

Plusieurs reprises ces dernières années, la mort ou la capture de Dadullah avait été annoncée avant d'être démentie, mais, cette fois-ci, les autorités semblaient assurées de son décès. Un correspondant de Reuters, qui avait eu l'occasion de voir Dadullah, a reconnu sa dépouille acheminée à Kandahar. Son visage, ensanglanté, était blafard et il semblait avoir été blessé à la tête.

Ce religieux unijambiste — il avait été blessé en combattant contre l'armée soviétique dans les années 80 — avait fait beaucoup pour appliquer dans son propre pays les méthodes du terroriste jordanien, multipliant les attentats suicide, les prises d'otages de ressortissants étrangers. En décembre, il avait menacé de décapiter tous ceux qui, au sein de son mouve-

ment, accepteraient de discuter d'une trêve avec le gouvernement de Kaboul. Dans un communiqué, le ministre afghan de l'Intérieur a précisé que Dadullah a été tué lors d'un affrontement. Les services secrets pakistanais ont donné une version différente: selon eux il a péri vendredi soir lors d'une frappe aérienne.

Même si les chefs militaires ne manquent pas au sein des talibans, sa mort est pour eux un important revers. Mollah Dadullah, qui était âgé d'environ 40 ans, était l'un des dix membres du Conseil dit de Quetta (capitale du Balouchistan pakistanais), l'organe exécutif des talibans. Il faisait déjà partie de la direction des étudiants en religion avant leur chute, fin 2001. On lui doit d'avoir organisé la répression en 1999-2000 contre la minorité chite hazara dans la région de Bamyan et à Mazar-I-Sharif qui s'est traduite par l'assassinat de milliers de civils, dont des femmes et des enfants.

Encerclé dans la ville de Kunduz (nord-est du pays), en décembre 2001, il avait réussi à s'enfuir dans des conditions mystérieuses, abandonnant plusieurs centaines de ses hommes, dont un grand nombre avait ensuite été massacré par le général ouzbek Dostom.

Ce qui faisait aussi la force de Dadullah, et le distinguait des autres chefs talibans qui se refusent à être photographiés pour des raisons religieuses et de sécurité, c'est son goût pour la publicité. Il avait même donné une interview à la télévision al-Jazira et

n'hésitait pas à téléphoner en pleine nuit avec son portable à des journalistes afghans pour les informer des opérations en cours. Cette relative proximité avec les médias ne l'avait pas empêché de faire exécuter en mars le chauffeur, puis l'interprète afghans du journaliste italien Mastrogioacomo. Il avait supervisé l'enlèvement de ce dernier, le faisant relâcher après avoir obtenu la libération de cinq chefs talibans emprisonnés, dont son frère. Kaboul accuse aussi Dadullah d'avoir personnellement donné l'ordre par téléphone en 2003 d'exécuter un délégué suisse du Comité international de la Croix-Rouge.

Le chef militaire avait fait aussi parler de lui en 2006 lors des caricatures de Mahomet, en promettant 100 kilos d'or à quiconque assassinerait les dessinateurs. Curieusement, sa mort intervient au lendemain de la libération de l'otage français Eric Dandreville, qui était retenu dans la même province.

En décembre, les forces de la coalition emmenée par les États-Unis avaient tué un autre responsable taliban, le mollah Mohammad Akhtar Osmani, dans une frappe aérienne dans le sud du pays grâce à un renseignement fourni par le Pakistan. «Ils ont éliminé deux importants responsables militaires. C'est un très sérieux coup porté aux talibans», a estimé hier un membre des services de sécurité pakistanais.

Libération avec Reuters

## LOZANO-HEMMER

SUITE DE LA PAGE 1

disponible en ligne ([lozano-hemmer.com](http://lozano-hemmer.com)) donne le vertige avec sa vingtaine de réalisations hallucinantes d'audace et d'intelligence présentées un peu partout dans le monde, à Madrid, Basel, Nuremberg, Mexico, Graz, Lyon, Dublin, Lisbonne, Istanbul, Berlin, Toulouse ou Los Angeles.

Il a aussi travaillé comme commissaire pour quatre expositions, publié des livres et des articles savants, prononcé des dizaines de conférences, là encore dans plusieurs lieux mythiques, au Bauhaus de Dessau comme à l'université Cambridge.

## Deux Montréalais à Venise

La prochaine grande étape le mènera début juin à la Biennale de Venise, une des plus glorieuses manifestations d'arts visuels de la planète, l'équivalent du Festival de Cannes pour ce secteur. Il y représentera le Mexique, son pays d'origine. Comme le Canada enverra David Altmejd, après un concours national remporté par la galerie de l'UQAM, deux Montréalais se retrouveront donc au centre du monde des beaux arts cet été.

Finalement, il n'y a donc qu'ici, dans sa ville, que l'on connaisse et reconnaisse si peu Rafael Lozano-Hemmer. Il a exposé une œuvre (*Frequency and Volume*) dans le cadre du festival Elektra en 2005 au Musée d'art contemporain. Mais c'est à peu près tout. Heureusement, le Musée des beaux-arts de Montréal lui fera une place dans son exposition *Les Vases communicants*, qui sera présentée en collaboration avec la Fondation Daniel Langlois l'automne prochain. Il y reprendra *Subtitled Public*.

«C'est vrai que, jusqu'à maintenant, je n'ai pas réalisé de pièce publique importante dans une ville des États-Unis ou du Canada, reconnaît Rafael Lozano-Hemmer. Probablement parce que la tradition des son et lumière est plus importante en Europe, au Mexique ou en Asie. Probablement aussi parce que mes projets coûtent cher, jusqu'à un million d'euros.» Québec casera la glace l'an prochain en reprenant le chef-d'œuvre *Under Scan*, dans le cadre des célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville. Toronto lui fera une place cet été et New York, bientôt. «Le vent tourne.»

## Hybride dès le berceau

Il faut dire aussi que ce globe-trotter des arts n'est revenu s'installer à Montréal que récemment, après un séjour d'une décennie en Espagne. Les bureaux du surdoué se trouvent dans un immeuble typique du boulevard Saint-Laurent: lofts aux étages et café branché au rez-de-chaussée. Avec ses câbles et ses écrans géants en surnombre, le local a plus l'air d'une pièce de maintenance électronique que d'un studio d'artiste.

Le joli nom double de celui-là témoigne des origines espagnoles et allemandes de ses parents. «Ma

confusion identitaire a commencé dès ma conception», dit M. Lozano-Hemmer en riant.

Il est né à Mexico à la fin des années 1960. Son père et sa mère possédaient des boîtes de nuit, des salles de danse et des cabarets. «Ils avaient un énorme club de salsa. J'ai passé mon enfance avec des vedettes de ce milieu. J'aime danser, mais je ne suis pas très bon.»

L'artiste contemporain conserve bien d'autres influences des activités commerciales et divertissantes de ses parents. «Ils m'ont légué le goût de créer des environnements dans lesquels les gens aiment évoluer et expérimenter. En plus, une bonne partie de mon travail joue avec les ombres et les lumières, se veut carnavalesque et festif. Je prépare un projet avec un DJ et un autre avec le Kronos Quartet. Tout cela paraît normal pour un gars élevé dans une discothèque, non?»

Ce drôle d'enfant des clubs est arrivé ici par amour en suivant une jeune femme en Colombie-Britannique, où il a commencé ses études en chimie. Il découvre ensuite Montréal («beaucoup plus latine, et donc à mon goût») et décide d'y terminer son bac, à l'université Concordia, en 1989. «J'avais beaucoup d'amis dans les arts, des acteurs ou des musiciens, et nous avons naturellement décidé de monter des théâtres technologiques, des performances, des installations.»

Cette période de formation lui a fait prendre conscience de son intérêt marqué moins pour le spectacle que pour les rapports entre une œuvre et ses spectateurs. Ce sont les regardeurs qui font les tableaux, dit une célèbre formule de Marcel Duchamp. «Des mes premières installations, j'ai tenté de faire en sorte que la seule présence d'un visiteur influe sur l'œuvre», explique-t-il en citant le cas de *Surface Tension* (1992-93), une installation orwellienne où un gros œil filmé suit du regard les visiteurs en mouvement.

Une autre ligne de force s'organise autour des projections publiques et des jeux d'échelles. Le projet *1000 Platitudes* utilise des images de lettres gigantesques reproduites sur de vrais de vrais immeubles par un projecteur hyperpuissant monté sur un camion.

«Je peux aussi parler de l'influence de la chimie, où on mélange les trucs. Mais j'aime plus observer que mon travail établit des relations entre des réalités disparates. À chaque moment, plusieurs réalités coexistent. Parfois, je rapproche deux de ces réalités.»

## La technologie comme seconde peau

Passionné de philosophie poststructuraliste («La branche de Deleuze», précise-t-il), il se soumet parfois à la tentation conceptuelle. L'installation interactive *Entanglement* (2005) propose deux enseignes au néon identiques installées dans deux pièces plus ou moins éloignées, aux antipodes à la limite. Des interrupteurs et un programme informatique les relient, de sorte que les signes sont toujours allumés ou éteints ensemble, pour une illustration de l'intrication (*entanglement*) des particules selon la mécanique quantique.

«La science me fascine. Nos sociétés conservent une image très dix-neuviémiste de ce monde, celle des

certitudes et des absolus. La science actuelle se révèle beaucoup plus complexe. C'est un monde de doutes, d'idées étranges et folles. La mécanique quantique m'inspire beaucoup parce qu'elle colporte tant de paradoxes capables de devenir des métaphores de notre propre condition. Entanglement parle des corrélations quantiques, mais aussi de la complexité et de l'interrelation des humains. Cette œuvre parle de l'amour, même, si on veut.»

Il parle avec autant de passion de sa volonté de réinterpréter l'art cinématique (celui des mobiles de Calder, par exemple) en tenant compte des théories contemporaines du chaos. «Les modules réagissent en fait à des lois de la physique toutes simples et surtout pas au hasard. Je veux plutôt créer des œuvres hors contrôle et même capables d'exposer leurs propres règles aléatoires.»

Il prépare une œuvre où des robots vont interagir dans ce sens. N'empêche, il précise que sa production ne veut pas nécessairement déployer une image positive de notre société hypertechnicienne et surtechnicienne. «Pour moi, la technologie est inévitable. Quand tu vis dans une société où les gens regardent jusqu'à cinq ou six heures de télé quotidiennement, la technologie et les médias deviennent inévitables. Le dernier gars à avoir tenté d'éloigner sa société de la technique moderne, c'est Pol Pot, et l'expérience a été assez catastrophique.»

## La confusion et le mélange

Il «déteste» aussi l'expression nouveaux médias. «Le postmodernisme m'a au moins appris que l'originalité n'existe plus. Certaines de mes œuvres s'avèrent prédatrices. Elles suivent les gens. Elles les utilisent comme écrans. Subtitled Public reverse et critique la logique des caméras de surveillance. L'œuvre se demande ce qui arriverait si ces caméras devenaient des projecteurs plutôt que des capteurs d'images. C'est un travail sinon critique, du moins interrogatif et moral. En concevant la technologie comme un outil, on en fait aussi un choix. En la concevant comme un langage, on en fait une réalité incontournable pour nous.»

Rafael Lozano-Hemmer va parler haut et fort à Venise. Le Mexique n'y a pas de pavillon permanent comme le Canada et a loué un palais où il va installer six œuvres, trois nouvelles et trois anciennes: *Surface Tension*, *1000 Platitudes* et *Frequency and Volume*, *Relational Architecture 9* (2003) qui transforme le corps des visiteurs en antenne radio capable de capter des fréquences électromagnétiques. La présentation va aussi clore un cycle plus institutionnel pour l'artiste, qui souhaite maintenant revenir aux événements urbains et publics.

«Je suis Canadien et Mexicain, et j'ai aussi un passeport espagnol», conclut Rafael Lozano-Hemmer, trésor secret et vivant de Montréal. Les Mexicains sont très patriotes. Je suis très honoré de les représenter. J'apprécie particulièrement que, pour sa première participation, ce pays m'ait choisi, alors que je suis un être hybride. Je représente la confusion et le mélange.»

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.  
Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

**La rédaction**  
Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

**La publicité**  
Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390